AXA Investment Managers | PART OF BNP PARIBAS GROUP

Rapport annuel 2024/2025
Exercice clos le 30 juin 2025

AGIPI IMMOBILIER

SOMMAIRE

Rapport du Conseil d'administration
présenté à l'Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) du 15 septembre 2025

Annexes
Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux de la SICAV au cours de l'exercice

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Tableau des acquisitions et prêts / emprunts de titres et OPC

Tableau relatif aux principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres

Règlement européen « Sustainable Finance Disclosure » (« SFDR »)

Bilan au 30/06/2025 et au 28/06/2024
Actif Passif

Hors-bilan au 30/06/2025 et au 28/06/2024

Compte de résultat au 30/06/2025 et au 28/06/2024

Annexes
Règles et méthodes comptables au 30 juin 2025

Evolution de l'actif net

Principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres

Compléments d'information au 30 juin 2025

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels et Rapport spécial sur les conventions règlementées

Texte des Résolutions présenté à l'Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 30 JUIN 2025

PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
M. Renaud PETRUCCI

ADMINISTRATEURS

AGIPI
représentée par M. Bruno GUILLIER DE CHALVRON

AXA FRANCE VIE
représentée par Mme Anne VISONNEAU

AGIPI RETRAITE
représentée par M. Christian RABEAU

AXA REAL ESTATE INVESTMENT MANAGERS SGP
représentée par Mme Marion REDEL DELABARRE

M. Guillaume DEFRANCE

SECRETAIRE DU CONSEIL
Mme Christine BIANCOLLI

DIRECTION GENERALE

DIRECTEUR GENERAL
M. Frédéric TEMPEL

CONTROLE EXTERNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Rapport du Conseil d'administration

Présenté à l'Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) du 15 septembre 2025

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) en vue de vous présenter le rapport d'activité du dernier exercice de la SICAV AGIPI IMMOBILIER (« SICAV ») et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux arrêtés au 30 juin 2025, ainsi que le projet d'affectation des sommes distribuables conformément à la loi et aux statuts.

Nous vous demanderons également de vous prononcer sur des modifications statutaires en vue notamment de mettre les statuts en conformité avec de nouvelles dispositions législatives et règlementaires.

Ce rapport intègre, aux sections 4 et 5 ci-après, les informations correspondantes au rapport sur le gouvernement d'entreprise.

1 - CONJONCTURE ECONOMIQUE ET FINANCIERE : BILAN 2024-2025

Évolution économique, période d'un an à fin juin 2025

L'inflation a continué de baisser ou, pour le moins, a été contenue dans la plupart des régions. La plupart des banques centrales des économies développées ont assoupli leur politique au cours de la période, les préoccupations étant passées des risques de hausse d'inflation à des perspectives d'évolution des prix plus équilibrée, ou même par une volonté de soutien pur et simple à la croissance. L'évolution des prix de l'énergie a aidé, même si les risques géopolitiques ont généré une certaine volatilité. Les inquiétudes se sont accrues quant à l'ampleur de la croissance chinoise - ce qui a donné lieu à d'importantes mesures de relance officielles - et ont persisté dans la zone euro, malgré l'amélioration de l'activité. Cette période a été marquée par de nombreux événements politiques. L'Europe a organisé plusieurs élections, dont une surprise en France. Le Royaume-Uni et l'Allemagne ont connu un changement de gouvernement, tandis que les États-Unis ont réélu Donald Trump pour un second mandat (non successif). Les fluctuations des attentes concernant le résultat de l'élection présidentielle américaine et les propositions économiques peu orthodoxes de Donald Trump ont entraîné une certaine volatilité du marché au cours du second semestre (S2) 2024, et plus encore au premier semestre (S1) 2025, avec un niveau de mise en œuvre qui a largement dépassé les attentes, en particulier en ce qui concerne la politique douanière américaine, qui faisait encore l'objet de négociations acharnées à la fin de la période. Cela a entraîné un niveau élevé d'incertitude, une rupture dans le rythme soutenu de l'expansion de l'économie américaine, un impact négatif global sur le sentiment et une menace pour les perspectives économiques plus généralement. Ce niveau élevé d'incertitude a été pris en compte par les banques centrales.

Dans la zone euro, l'inflation a continué de baisser, bien qu'à un rythme plus lent, et si l'activité s'est améliorée, elle est restée modérée - ce qui reflète de plus en plus une insuffisance de la demande plutôt que des contraintes d'offre et ouvre la voie à un soutien de la politique monétaire. L'inflation globale est passée de 2,5 % en juin 2024 à 2 % en juin 2025, bien qu'elle n'ait pas suivi une ligne droite, les effets de base de l'énergie expliquant certaines variations. Une amélioration un peu plus marquée de l'inflation de base a permis de ramener le taux à 2,3 % en juin 2025, contre 2,9 % en juin 2024. Cela reflète en partie la faiblesse persistante de l'économie, même si la croissance du produit intérieur brut (PIB) s'est redressée après une quasi-stagnation en 2023, augmentant de 1,2 % en glissement annuel (g.a.) en 2024 et de 0,6 % en glissement trimestriel (g.t.) au premier trimestre (T1) 2025. La croissance est restée inégale selon les États. L'Allemagne a enregistré une deuxième année de contraction pure et simple en 2024 et a toutefois réussi à croître de 0,4 % en g.t. trimestriel au T1 2025, son niveau le plus élevé depuis le troisième trimestre (T3) 2022. En revanche, la croissance espagnole s'est poursuivie à un rythme soutenu de 0,6/0,7 % à chaque trimestre entre le T3 2024 et le T1 2025. Plus précisément, les vents contraires de la croissance semblent s'être déplacés davantage vers l'insuffisance de la demande que vers la contrainte de l'offre - bien que le chômage soit resté à des niveaux bas (6,3 % en mai 2025 contre 6,4 % en juin 2024). En conséquence, la Banque centrale européenne (BCE) s'est autorisée une plus grande marge de manœuvre pour soutenir la croissance par une politique monétaire plus souple. En juin 2024 la BCE a réduit de 25 points de base (pb) le taux de sa principale facilité de dépôt, qui avait

atteint le niveau record de 4,00 %. Elle l'a à nouveau réduit de 25 pdb à sept reprises au cours de la période, portant le taux à 2 % en juin 2025. Au S12025 l'Europe a réagi au changement de cap géopolitique des États-Unis en ce qui concerne le soutien à l'Ukraine et à la sécurité européenne au sens large. L'Union européenne a annoncé une politique de « réarmement de l'UE », levant les restrictions sur les emprunts nationaux, assouplissant les déclenchements de procédures de déficit excessif, pour les dépenses de défense. L'Allemagne a entrepris un assouplissement budgétaire sans précédent, en se concentrant sur les dépenses d'infrastructure, un changement de régime spectaculaire qui a nécessité une modification de sa constitution.

Au Royaume-Uni la croissance a stagné au S2 2024, mais l'économie a progressé de 0,7 % au T1 2025, la plupart des facteurs, à l'exception des dépenses publiques, ayant contribué à cette meilleure dynamique. Pour partie, l'activité reflétait probablement aussi l'anticipation des hausses des droits de douane aux États-Unis et de l'évolution de l'impôt sur les sociétés au Royaume-Uni. Au cours de la période, le marché du travail s'est détendu, le taux de chômage passant à 4,5 % au cours des trois mois précédant avril 2025, après avoir atteint un plancher de 4 % en août. Toutefois, la croissance des salaires est restée élevée. Cette situation a alimenté les inquiétudes concernant l'inflation, dont le taux global est passé de 2 % en juin 2024 à 3,2 % en mai 2025, avec une inflation de base stable à 3,5 %, tandis que l'inflation des services est restée élevée à 4,7 %, bien qu'inférieure à celle de juin 2024 (5,7 %). La Banque d'Angleterre a assoupli sa politique avec prudence, ramenant ses taux à 4,25 % par quatre réductions de 25 pdb entre août et mai. L'incertitude continue d'entourer les finances publiques britanniques. A cet égard, l'élection d'un nouveau gouvernement travailliste en juillet 2024 a mis l'accent sur le bilan du gouvernement précédent. Toutefois, le nouveau gouvernement a surpris en augmentant les impôts, les dépenses et les emprunts dans son budget en octobre, suscitant des inquiétudes quant à l'ampleur des emprunts publics, qui ont été renforcées par un déficit effectif au T1 2025 plus important que prévu.

Le PIB américain a poursuivi sa croissance robuste à 2,8 % en 2024 (3,1 % et 2,4 % en rythme annualisé au T3 et au quatrième trimestre (T4)), l'activité continuant d'être soutenue par de solides dépenses de consommation. Cependant, l'économie américaine s'est contractée à un taux annualisé de 0,5 % au T1 2025 (2e estimation), notamment en raison d'une hausse des importations, les entreprises et les consommateurs anticipant des coûts plus élevés à la suite des annonces sur les droits de douane. Le marché du travail s'est quelque peu stabilisé, le taux de chômage s'établissant à 4,1 % en juin 2024 et 2025. L'inflation s'est inscrite en baisse, le taux global passant de 3 % en juin 2024 à 2,4 % en mai 2025, reflétant une amélioration de l'inflation sous-jacente, qui est passée de 3,3 % à 2,8 %. Cette combinaison d'une croissance globale assez robuste et d'une désinflation continue doit beaucoup à l'amélioration de l'offre. Cela reflète en partie la croissance de l'offre de main-d'œuvre due à la forte immigration de ces dernières années, bien que les flux d'immigration aient nettement ralenti à partir de 2024. Face au ralentissement de l'inflation, la Réserve fédérale (Fed) a assoupli sa politique, semblant tout d'abord surréagir aux signes de faiblesse du marché du travail au cours de l'été en procédant à une réduction surprise de 50 pdb de ses taux d'intérêt en septembre. Elle a ensuite procédé à des baisses de taux plus modestes, mais successives, jusqu'à la fin de l'année 2024, ramenant le taux des fonds fédéraux à 4,50-4,25 %, alors qu'il culminait à 5,50-5,25 %. Par la suite, la Fed a adopté un mode « sans précipitation », reportant d'autres baisses de taux compte tenu du niveau d'incertitude décrit ci-dessus.

En Asie, la Chine a continué à dominer les préoccupations. Le marché immobilier chinois a continué de se contracter, en particulier les prix des logements neufs ont chuté de 3,5 % en g.a. à fin mai 2025. Cette situation a pesé à la fois sur les dépenses des ménages - le logement étant une source essentielle de richesse pour les ménages - et sur l'enchevêtrement des gouvernements locaux et du système bancaire chinois. Ces deux facteurs ont ralenti l'activité économique. La croissance annuelle du PIB de la Chine a toutefois atteint l'objectif officiel d'« environ 5 % » en 2024, à 5,4 %, et s'est stabilisée à ce niveau au T1 2025, avant de fléchir au deuxième trimestre (T2) 2025, à 5,2 %. Cette évolution reflète les mesures de relance importantes prises par le gouvernement chinois et la banque centrale. La Chine continue d'éviter la déflation ; l'inflation s'est établie en moyenne à 0,2 % en 2024, comme en 2023, et à 0,1 % en g.a. en juin 2025, après une série de quatre publications en territoire négatif. Les autorités ont annoncé de nouvelles mesures de relances importantes fin 2024, quantifiées lors de l'Assemblée nationale populaire en mars 2025, avec un objectif de croissance du PIB de 5 % pour 2025.

Le Japon semble s'être éloigné plus résolument de sa propre lutte contre la déflation, qui dure depuis des décennies. Les attentes en matière d'inflation ont augmenté et les salaires ont enregistré en 2024 une hausse record de plusieurs décennies. L'inflation a atteint le niveau record de 4 % en janvier 2025 (g.a.), avant de redescendre à 3,5 % à la fin du mois de mai. Cela a encouragé la

Banque du Japon (BJ) à resserrer sa politique alors que la plupart des autres juridictions réduisaient leurs taux. La BJ a relevé son principal taux directeur à deux reprises, en juillet et en janvier 2025, le portant à 0,50 %. Le rebond du revenu réel a entraîné une hausse de la consommation qui a permis au PIB d'augmenter de 0,4 % et de 0,6 % respectivement au T3 et T4 2024 (en rythme trimestriel annualisé). Au T1 2025, le PIB est resté stable, mais les dépenses publiques et les échanges nets ont pesé sur la croissance.
Pour l'avenir, les négociations sur les droits de douane américains devraient aboutir, une augmentation moyenne de 15 % étant généralement attendue. Cela devrait se traduire par une augmentation de l'inflation aux États-Unis, qui n'est pas encore perceptible. L'économie mondiale devra s'adapter aux nouvelles politiques américaines, de nature à ralentir la croissance. Plusieurs économies pourraient frôler la récession et les banques centrales de la plupart des régions développées devraient poursuivre l'assouplissement de leurs politiques monétaires dans ce contexte.

Marchés financiers

Du 28 juin 2024 au 30 juin 2025, la plupart des marchés actions ont enregistré des performances élevées comme le reflète l'indice global MSCI World en devises locales qui a progressé de +13,7% mais de seulement +6,2% en €. Au sein des pays développés, le Canada (+26,6%), les États-Unis (+15,3%) et la zone Euro (+14,1%) ont affiché les meilleures performances. Le Royaume-Uni (+10,7%) et la zone Pacifique hors Japon (+8,7%) ont enregistré également des performances élevées tandis que celles du Japon et de la Suisse (+2,2%) ont été moindres. Les marchés émergents ont affiché aussi des performances très positives en dollar (+15,3%) mais plus modestes en euro (+5,3%) ; (indices MSCI, dividendes réinvestis). Sur la période, les meilleures performances proviennent des valeurs financières, des services de communication, des valeurs industrielles et des services aux collectivités tandis que l'énergie et la santé ont affiché des performances négatives. Enfin, les petites capitalisations ont enregistré des performances supérieures à celles des grandes capitalisations.

Les taux à long terme sont assez stables sur l'exercice mais ont connu d'importantes variations en fonction des publications des statistiques de croissance et d'inflation et des anticipations des politiques des banques centrales. Les taux à 10 ans sont en baisse de 17 points de base (pdb) à 4,23% aux Etats-Unis et en hausse de 11 pdb à 2,61% en Allemagne. Un recul est observé pour les pays périphériques : -60 pdb à 3,48% en Italie et -18 pdb à 3,24% en Espagne alors que les taux à 10 ans sont stables en France (-1 pdb à 3,29%). Les taux à 10 ans japonais ont enregistré la plus forte hausse à 1,43% (+38 pdb), de même tendance que le Royaume-Uni (+32 bps à 4,49%). Les marchés de crédit ont bénéficié du resserrement des spreads avec une amplitude plus prononcée sur le haut rendement. L'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate, représentatif du marché obligataire mondial pour la catégorie investissement, est en hausse de +3,9% (performance couverte en euro).

Sur le marché des changes, le dollar s'est déprécié de manière significative contre la plupart des devises. Contre euro, le dollar a reculé de 9,1% et la livre sterling de 1,3% ; en revanche, le franc suisse s'est apprécié de +3% et le yen de 1,5%.

Sur le marché des matières premières, les cours du pétrole ont été en nette baisse de -21,6% pour le Brent en dollar. Les performances des métaux industriels ont été hétérogènes (cuivre +2,8%, aluminium +2,9%, nickel -12%) tandis que le cours de l'or s'est envolé de +42%.

2 - ACTIVITE ET EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SICAV

La SICAV AGIPI IMMOBILIER suit une stratégie d'investissement diversifiée et flexible au sein du secteur immobilier coté mondial.

La SICAV cherche à tirer avantage des meilleures opportunités des marchés immobiliers mondiaux au travers d'investissements en actions et obligations émises par les sociétés du secteur. L'allocation active du portefeuille entre actions et obligations vise à amortir au mieux les cycles de retournement.

L'équipe de gestion s'appuie sur la diversité des expositions géographiques et sectorielles (bureaux, logistiques, commerces, résidentiel, etc.) pour diversifier les sources de risques et de performances.

Au sein de l'univers des foncières la gestion recherche les émetteurs qui suivent des stratégies d'investissement les plus créatrices de valeur dans la durée qui sont caractérisées par des portefeuilles d'actifs immobiliers :

- Situés dans les zones économiques attractives ;
- Avec un potentiel d'appréciation dans la durée ;
- Gérés activement par des équipes chevronnées.

Performances

Depuis l'origine, la performance nette de frais de la SICAV s'établit à 38,93% (2,84% en rythme annuel) pour une volatilité de 9,72%.

Entre le 28 juin 2024 et le 30 juin 2025, la performance du secteur immobilier coté en bourse a été légèrement positive, l'indice actions FTSE EPRA NAREIT Developed Index Net Total Return progressant de 1,51% en Euros.

Lors de la période sous revue, la SICAV a produit une performance nette de frais de -0,61%.

Au cours de l'année écoulée, le contexte boursier a été dominé par le changement de cap de la politique américaine, l'élection de Donald Trump à la maison blanche se traduisant par une montée du protectionnisme et des tensions internationales. Ceci a alimenté un climat d'incertitudes sur les politiques monétaires, l'inflation, la croissance et les dettes publiques. En conséquence l'attentisme a dominé chez les investisseurs immobiliers notamment aux Etats-Unis où les cours de Bourse des foncières ont stagné. En Europe, les décisions de baisses de taux engagées par la Banque Centrale Européenne depuis le mois de juin 2024 ont davantage soutenu les performances des marchés immobilier locaux qui affichent des signes de reprise. Enfin en Asie, le rebond des valeurs immobilières de Hong Kong après deux années de baisse a permis d'enregistrer une bonne année.

Dans cet environnement, la gestion a maintenu une allocation géographique diversifiée. La part investie en Amérique du Nord est restée prépondérante (63% de l'exposition actions de la SICAV) du fait de l'excellente santé de l'économie sous-jacente.

En termes de secteurs, les entrepôts de stockage (23%) demeurent prépondérants. Le secteur des commerces (17%) est désormais préféré aux logements (13%) plus sensibles aux « taux plus élevés pour plus longtemps ». Les expositions aux secteurs de la santé ont été légèrement augmentées à une pondération de 13%. Enfin le poids du secteur des bureaux continue de baisser (5%). Le secteur des data centres (11%) a été renforcé (+3%) compte tenu d'une accélération de la demande déclenchée par la course au développement de l'intelligence artificielle et par l'émergence d'un objectif de souveraineté digitale.

Perspectives

Tandis que les niveaux d'inflation ont amorcé une décrue l'année dernière, les perspectives d'une normalisation des politiques monétaires devraient faciliter les conditions de financement accessibles aux foncières.

Alors que les résultats opérationnels sont demeurés robustes pour les sociétés du secteur avec des taux de croissance des loyers et des niveaux d'occupation élevés, c'est bien le facteur des coûts de financement qui sera déterminant dans la poursuite du mouvement de rattrapage des cours de Bourse.

A plus long terme l'exposition majoritaire de la SICAV aux secteurs des logements, des data centres et des entrepôts conforte la conviction de la gestion quant au potentiel de croissance durable des loyers.

Finalement il faut souligner l'influence croissante des aspects environnementaux, sociaux et gouvernance dans les choix des locataires et des investisseurs. Ces facteurs devraient progressivement devenir plus discriminants et conduisent à davantage intégrer ces éléments aux choix d'investissement.

Rappel des performances annuelles dividendes réinvestis calculées nettes de frais de gestion pour les années calendaires passées :

Performances annuelles	2025**	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013*
Portefeuille	-4,51%	4,69%	5,32%	-17,32%	22.33%	-6,48%	14,83%	-4,62%	0,49%	0,77%	7,35%	17,86%	-0,56%

*Date de la 1ere valeur liquidative : 09/10/2013
** performance du 1er semestre calendaire 2025

Activité de la SICAV

Allocation d'actifs

Une allocation principalement orientée vers les actions a été maintenue sur les douze mois sous revue compte tenu d'une prime de risque jugé plus favorables aux actions qu'au crédit. La part de l'actif investi en actions a oscillé entre 50% et 60%.

Partie actions

L'allocation géographique du portefeuille est demeurée équilibrée au cours des douze mois sous revue. Le poids des actions américaines a peu varié autour des 63%, celui des actions de la zone Asie-Pacifique a oscillé autour de 22% alors que celui des actions européennes a été maintenu autour de 15%.

Partie obligations

Au cours des douze derniers mois, notre stratégie de gestion obligataire a été orientée vers une adaptation dynamique aux évolutions des marchés, en augmentant notre exposition aux obligations européennes et britanniques, tout en réduisant notre présence sur les marchés asiatiques et américains. À la date du 30 juin 2025, la répartition de notre portefeuille obligataire reflète cette approche : 41% d'obligations européennes, 35% d'obligations américaines, 12% d'obligations britanniques, 7% d'obligations nordiques et 5% d'obligations asiatiques.
Parallèlement, la stratégie de couverture des taux d'intérêt a été progressivement enlevée.

Les chiffres cités ont trait aux années et aux mois écoulés et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les chiffres *cités ont trait aux années et aux mois écoulés et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.*

3 - SOMMES DISTRIBUABLES – AFFECTATION

Le compte de résultat fait apparaître un résultat sur opérations financières de 4.224.786,01 € au 30 juin 2025 en diminution par rapport à celui constaté lors de la clôture de l'exercice précédent.

Après déduction des 2.642.187,38 € prélevés au titre des Autres produits et Autres charges, le résultat net de l'exercice s'élève à 1.582.598,63 €.

Après prise en compte des (187.349,76) € figurant au compte de régularisation des revenus de l'exercice, le revenu net de l'exercice s'élève à 1.395.248,87 €.

Compte tenu des plus et moins-values nettes réalisées au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025 d'un montant de 5.210.023,65 €, le total des sommes à affecter s'élève à 6.605.272,52 €.

Conformément à l'article 28 des statuts de la SICAV, nous vous proposons d'affecter la somme de 6.605.272,52 € au compte capital.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

4 - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention donnant lieu à l'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

5 - COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux

Vous trouverez en annexe conformément à l'article L. 225-37-4 1° du Code de commerce la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés par chaque mandataire social durant l'exercice écoulé.

2. Situation des mandats des administrateurs

- Ratification de la nomination d'un administrateur

Nous vous informons que M. Renaud PETRUCI a été coopté en qualité d'administrateur par votre conseil d'administration lors de sa séance du 20 décembre 2024 en remplacement de M. Christian RABEAU démissionnaire.

Il vous appartiendra, en conséquence, de vous prononcer sur la ratification de cette nomination.

- Renouvellement du mandat d'administrateurs

Nous vous précisons que les mandats d'administrateur de messieurs Guillaume DEFRANCE, Renaud PETRUCCI, des associations AGIPI, AGIPI RETRAITE et de la société AXA FRANCE VIE arriveront à échéance à l'issue de la présente assemblée.

Nous vous demandons, en conséquence, de bien vouloir les renouveler pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2028.

6 - TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la SICAV au cours de chacun des cinq derniers exercices.

7 - MODIFICATIONS AFFECTANT LA SICAV ET MISE A JOUR CORRELATIVE DES DOCUMENTS REGLEMENTAIRES

Nous vous présentons ci-dessous les modifications intervenues au cours de l'exercice écoulé et ayant entraîné les mises à jour suivantes :

Mise à jour du prospectus :

- Alignement avec les nouvelles exigences du label ISR (approche extra-financière et méthode de sélectivité, taux de couverture des KPI, exclusions liées au label ISR),
- Prise en compte du ''Tabac'' au niveau des exclusions sectorielles.

Mise à jour du Document d'Information Clé (DIC) :

- Mise à jour annuelle en vue de l'actualisation des données.

8 - RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul choisie pour mesurer le risque global de la SICAV est la méthode du calcul de l'engagement telle que prévue aux termes de l'instruction de l'Autorité des Marchés Financiers n°2011-15 relative aux modalités de calcul du risque global des OPCVM et des FIA agréés.

9 - FRANCHISSEMENT DE SEUILS

Conformément aux dispositions légales et règlementaires et au cours de l'exercice clos le 28 juin 2025, AXA INVESTMENT MANAGERS a déclaré, auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, au titre des OPCVM et FIA gérés, les franchissements des seuils de participation mentionnés à l'article L. 233-7 du Code de commerce.

10 - EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Au cours de l'exercice écoulé, les décisions de vote ont été prises conformément à la politique de vote définie par AXA INVESTMENT MANAGERS et aux meilleures pratiques en place sur le plan national pour préserver l'intérêt des porteurs. Cette politique est exposée en détail sur le site Internet d'AXA INVESTMENT MANAGERS pour le compte des entités du groupe (https://www.axa-im.fr/investissement-responsable/actionnariat-actif).

Conformément aux dispositions de l'article D533-16-1 du Code monétaire et financier, un rapport dans lequel la Société de gestion de portefeuille rend compte des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote y est également disponible.

11 - INFORMATION SUR LA REMUNERATION

Conformément aux exigences de transparence sur la rémunération applicable aux sociétés de gestion de portefeuille, la présente section expose les éléments principaux des politiques et pratiques de rémunération mises en œuvre par AXA Investment Managers (ci-après "AXA IM"). Des précisions supplémentaires actualisées concernant notamment le Comité de rémunération et la manière dont la rémunération et les avantages sont attribués aux salariés sont également disponibles en ligne à l'adresse suivante : www.axa-im.com/remuneration. Un exemplaire papier de ces informations est disponible, sans frais sur demande.

Gouvernance - Une Politique globale, validée et réexaminée annuellement par le Comité de rémunération d'AXA IM, définit les principes de rémunération applicables à l'ensemble des entités du Groupe. Elle tient compte de la stratégie d'AXA IM, de ses objectifs, de sa tolérance au risque et des intérêts à long terme de ses clients, actionnaires et salariés. Dans la lignée des politiques et procédures de rémunération définies et validées au niveau du Groupe AXA IM, le Comité de rémunération veille à ce que la Politique globale de rémunération soit appliquée de manière cohérente et équitable au sein d'AXA IM et à ce qu'elle soit conforme aux réglementations et recommandations en vigueur en matière de rémunération.

L'évaluation centrale et indépendante de la conformité de la mise en œuvre de la Politique globale de rémunération aux procédures et politiques adoptées par le Groupe AXA IM est effectuée par le Département de l'audit interne du Groupe AXA IM qui présente chaque année ses conclusions au Comité de rémunération d'AXA IM pour lui permettre d'effectuer ses diligences.
Ces conclusions n'ont fait état d'aucune remarque particulière au sujet de la conformité de la mise en œuvre de la Politique globale de rémunération.

Le résultat de l'examen annuel du Comité de rémunération d'AXA IM est présenté au Conseil d'administration d'AXA Real Estate Investment Managers SGP (AXA REIM SGP) ainsi que les modifications apportées à la Politique globale de rémunération.

Ces modifications portent principalement sur (i) des ajustements spécifiques à certaines entités du groupe AXA IM dont l'application des guidelines MIFID pour les entités pour lesquelles cela devenait nécessaire et (ii) de mises à jour mineures.

Eléments quantitatifs - Les données chiffrées fournies ci-après concernent AXA Investment Managers pour l'ensemble des filiales du Groupe AXA Investment Managers au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Les montants relatifs aux rémunérations se sont vu appliquer une clé de répartition pondérée de l'actif sous gestion de la SICAV.

Montant total des rémunérations versées et/ou attribuées à l'ensemble du personnel sur l'exercice clos au 31 décembre 2024 (1)	
Rémunérations fixes (2) (en milliers d'euros)	70,89
Rémunérations variables (3) (en milliers d'euros)	43,54
Nombre total d'employés (4)	2 944 dont 106 pour AXA Real Estate Investment Managers SGP, société de gestion de la SICAV

(1) Les informations sur la rémunération n'incluent pas les charges sociales, après application d'une clé de répartition pondérée de l'actif sous gestion de la SICAV.
(2) Les rémunérations fixes sont composées du salaire de base et de tous autres composants de rémunération fixe payés à l'ensemble du personnel d'AXA Investment Managers au 1er janvier 2024.
(3) Les rémunérations variables, composées d'éléments de salaires variables discrétionnaires, immédiats et

différés, incluent :
- les montants attribués au titre de la performance de l'année précédente et entièrement versés sur l'exercice sous revue (rémunérations variables non différées),
- les montants attribués au titre de la performance des années précédentes et de l'exercice sous revue (rémunérations variables différées),
- et des intéressements à long terme mis en place par le Groupe AXA.

(4) Le nombre total d'employés correspond à l'effectif moyen incluant les contrats à durée indéterminée, les contrats à durée déterminée et les conventions de stage au 31 décembre 2024.

(5) Nombre total d'employés concernés au sein du Groupe AXA Investment Managers au 1er janvier 2024. Notons que dans les exercices précédents étaient retenus le nombre d'employés concernés en début de période.

Montant agrégé des rémunérations versées et/ou attribuées aux collaborateurs et autres cadres supérieurs dont les activités ont une incidence substantielle sur le profil de risque des portefeuilles gérés (1)			
	Collaborateurs ayant un impact direct sur le profil de risque des véhicules d'investissement	**Cadres de direction**	**Total**
Rémunérations fixes et variables (en milliers d'euros) (2) (3)	22,93	15,41	38,34
Nombre d'employés concernés (5)	294 dont 18 pour AXA Real Estate Investment Managers SGP, société de gestion de la SICAV	101 dont 3 pour AXA Real Estate Investment Managers SGP, société de gestion de la SICAV	395 dont 21 pour AXA Real Estate Investment Managers SGP, société de gestion de la SICAV

12 - POLITIQUE DE SELECTION ET D'EXECUTION DES ORDRES

La Société de gestion de portefeuille a établi un document « Politique d'exécution » présentant sa politique d'exécution d'ordres, son suivi et sa communication ainsi que toute information appropriée sur les mesures raisonnables qu'elle prend en vue d'obtenir le meilleur résultat possible pour ses clients.

Afin de rechercher le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres initiés par les gérants de portefeuille, AXA Investment Managers a défini une politique de sélection et de monitoring de ses intermédiaires et contreparties. Cette politique vise à encadrer :

1- Le processus d'autorisation des intermédiaires/contreparties avec lesquelles AXA REIM SGP souhaite traiter,
2- La façon dont les relations avec ces intermédiaires/contreparties sont suivies et contrôlées.

Ces intermédiaires et contreparties sont règlementairement tenus de nous offrir la meilleure exécution possible. AXA REIM SGP contrôle régulièrement l'efficacité de la politique établie et en particulier, la qualité d'exécution des entités sélectionnées dans le cadre de cette politique.

En cas de délégation de la gestion par AXA REIM SGP vers une autre entité, la politique d'exécution des ordres du délégataire s'appliquera.
La Société de gestion de portefeuille contrôle régulièrement l'efficacité de la politique établie et en complément, elle met à disposition la liste des principaux courtiers et contreparties utilisés - par classe d'actifs et sous-classes d'actifs - afin d'obtenir les meilleures conditions d'exécution possible pour le compte de ses clients, conformément à la norme technique RTS 28 prévue par la Directive Européenne MiFID II.

La politique d'exécution des ordres de la Société de gestion de portefeuille et les rapports susmentionnés sont publiés sur le site Internet (https://realassets.axa-im.com/axa-reim-sgp) sous la rubrique : « Nos politiques internes».

13 - INFORMATIONS SUR LES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE « ESG »

En application de l'article L. 533-22-1 du Code monétaire et financier, nous vous informons que l'OPCVM applique simultanément les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, tels que déterminés par le groupe AXA INVESTMENT MANAGERS. Chez AXA IM, acteur de l'Investissement Responsable depuis près de 20 ans, nous pensons qu'être un gestionnaire d'actifs responsable est fondamental pour notre succès à long terme. Selon nous, les facteurs ESG peuvent influencer non seulement la gestion des portefeuilles d'investissement sur l'ensemble des classes d'actifs, des secteurs, des entreprises et des régions, mais également les intérêts divers touchant les clients et autres parties prenantes.

AXA IM a préparé un code de transparence spécifique pour chacun des fonds ayant une approche ESG significative et engageante. Il est appliqué par l'OPCVM et décrit plus amplement les principaux critères retenus, la méthodologie d'analyse mise en œuvre ainsi que la manière dont les résultats d'analyse sont intégrés dans le processus d'investissement et de désinvestissement de l'OPCVM. Ce code de transparence est consultable sur le site internet de la société AXA Investment Managers Paris (www.axa-im.fr).

14 - TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Conformément aux dispositions des articles 27, 32 et 40 de la Position AMF n°2013-06, telle que modifiée le 10 septembre 2014, relative aux fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM, sont annexées au présent rapport, les informations relatives à l'exposition obtenue au travers de techniques de gestion efficace de portefeuille et au travers d'instruments financiers dérivés de la SICAV.

15 - DONNEES RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION (REGLEMENT SFTR)

Au cours de l'exercice écoulé, la SICAV n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres telles que visées par les dispositions du Règlement (UE) 2015/2365 du Parlement Européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (Règlement SFTR).

16 - INFORMATIONS RELATIVES AUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article 33 de l'instruction de l'AMF n° 2011-19, un compte-rendu des principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de l'exercice.

17 - REGLEMENT EUROPEEN :« SUSTAINABLE FINANCE DISCLOSURE » ("SFDR")

Au présent rapport est jointe en annexe l'information relative au règlement européen « Sustainable Finance Disclosure » (« SFDR »).

18 - TAXONOMIE EUROPEENNE

La règlementation européenne dont l'objectif est d'harmoniser la classification des activités économiques durables est entrée en vigueur le 1er janvier 2022. Dénommée « taxonomie européenne », elle couvre de nombreux thèmes liés à la durabilité environnementale. L'atténuation et l'adaptation au changement climatique sont les deux premiers objectifs couverts tandis que quatre autres objectifs seront couverts par la règlementation technique en 2023 (protection de l'eau, lutte contre la pollution, préservation de la biodiversité et économie circulaire).

Nous souhaitons porter à votre connaissance que les investissements sous-jacents au produit financier ne prennent pas en compte les critères environnementaux de la taxonomie européenne.

19 - MODIFICATIONS STATUTAIRES

Dans le cadre de la modernisation et de la simplification du cadre juridique, la loi n° 2024-537 du 13 juin 2024 visant à accroître le financement des entreprises et l'attractivité de la France (ci-après la « loi Attractivité ») et décret n° 2024-904 du 8 octobre 2024 relatif à la mise en œuvre des mesures de modernisation des modalités de réunion et de consultation des organes de décision de certaines formes de sociétés commerciales ont réformé certaines dispositions du droit des sociétés.

Ainsi, sont notamment étendus :

- le domaine de la télécommunication : le recours à un moyen de télécommunication pour toutes les délibérations des conseils d'administration devient de droit, seule l'opposition expresse des statuts ou du règlement intérieur pourra y faire obstacle ;

- le domaine de la consultation écrite : le recours à ce mode est désormais possible pour toutes les délibérations des conseils d'administration à la double condition qu'il soit prévue par les statuts et qu'aucun membre du conseil ne s'y oppose.

Par ailleurs, la loi « Attractivité » a introduit, dans l'article L.214-14 du Code Monétaire et Financier relatif à l'obligation pour le Commissaire aux comptes de signaler dans les meilleurs délais à l'Autorité des marchés financiers tout fait ou toute décision concernant la SICAV dont il a eu connaissance dans l'exercice de sa mission, la notion de nature à entraîner une impossibilité de certification des comptes.

Enfin, la loi « Attractivité » a apporté des précisions à l'article L.225-103-1 du Code de commerce quant à la tenue des assemblées générales par des moyens de télécommunication et a procédé à une simplification terminologique en substituant aux termes « visioconférence ou par des moyens de télécommunication » les termes « un moyen de télécommunication ».

En conséquence, afin de mettre les statuts en harmonie avec ces nouvelles dispositions législatives et réglementaires, nous soumettons à votre approbation la modification des articles suivants :

- Article 17 des statuts « Réunions et délibérations du Conseil » ;
- Article 18 des statuts « Consultation par écrit du conseil d'administration » ;
- Article 25 des statuts « Nomination - Pouvoirs - Rémunération » ;
- Article 26 des statuts « Assemblées générales ».

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Annexes

Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux de la SICAV au cours de l'exercice

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Tableau des acquisitions et prêts / emprunts de titres et OPC

Tableau relatif aux principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres

Règlement européen « Sustainable Finance Disclosure » (« SFDR »)

Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux de la SICAV au cours de l'exercice

M. Renaud PETRUCCI

Mandats et fonctions exercés au 30 juin 2025

Mandats et fonctions	Sociétés du Groupe AXA
	Sociétés françaises
Président du conseil d'administration	AGIPI ACTIONS MONDE (SICAV)
Président du conseil d'administration	AGIPI AMBITION (SICAV)
Président du conseil d'administration	AGIPI ACTIONS EUROPE (SICAV)
Président du conseil d'administration	AGIPI OBLIGATIONS INFLATION (SICAV)
Président du conseil d'administration	AGIPI IMMOBILIER (SICAV)
R.P. AGIPI RETRAITE	AGIPI OBLIGATIONS MONDE (SICAV)
R.P. AGIPI RETRAITE	AGIPI REGIONS SOLIDAIRE
R.P. AGIPI	AGIPI GRANDES TENDANCES (SICAV)
R.P. AGIPI	AGIPI ACTIONS EMERGENTS (SICAV)
R.P. AGIPI	AGIPI MONDE DURABLE (SICAV)
R.P. AGIPI RETRAITE	AGIPI CLIMAT (ex AGIPI CONVICTIONS) (SICAV)
	Sociétés étrangères
	Néant
	Entités extérieures au Groupe AXA
	Entités françaises
	Néant
	Entités étrangères
	Néant

Mandats et fonctions ayant pris fin durant l'exercice 2024/2025

Mandats et fonctions	Sociétés du Groupe AXA
	Sociétés françaises
R.P. AGIPI	AGIPI ACTIONS MONDE (SICAV)
R.P. AGIPI	AGIPI AMBITION (SICAV)
R.P. AGIPI	AGIPI ACTIONS EUROPE (SICAV)
R.P. AGIPI	AGIPI OBLIGATIONS INFLATION (SICAV)
R.P. AGIPI RETRAITE	AGIPI IMMOBILIER (SICAV)
	Sociétés étrangères
	Néant
	Entités extérieures au Groupe AXA
	Entités françaises
	Néant
	Entités étrangères
	Néant

M. Bruno GUILLIER de CHALVRON

Mandats et fonctions exercés au 30 juin 2025

Mandats et Fonctions	Sociétés du Groupe AXA
	Sociétés françaises
R.P. d'AGIPI RETRAITE	AGIPI AMBITION (SICAV)
R.P. d'AGIPI RETRAITE	AGIPI ACTIONS MONDE (SICAV)
R.P. d'AGIPI RETRAITE	AGIPI ACTIONS EUROPE (SICAV)
R.P. d'AGIPI RETRAITE	AGIPI OBLIGATIONS INFLATION (SICAV)
Président du conseil d'administration	AGIPI OBLIGATIONS MONDE (SICAV)
Président du conseil d'administration	AGIPI REGIONS SOLIDAIRE (SICAV)
R.P. d'AGIPI	AGIPI IMMOBILIER (SICAV)
Président du conseil d'administration	AGIPI MONDE DURABLE (SICAV)
Président du conseil d'administration	AGIPI CLIMAT (ex AGIPI CONVICTIONS) (SICAV)
Président du conseil d'administration	AGIPI ACTIONS EMERGENTS (SICAV)
Président du conseil d'administration	AGIPI GRANDES TENDANCES (SICAV)
Administrateur	GIE AGIPI
Membre du conseil de surveillance	ADIS ASS DIFFUSION SERVICES
	Entités étrangères
	Néant

Mandats et fonctions ayant pris fin durant l'exercice 2024/2025

Mandats et Fonctions

Sociétés du Groupe AXA

Sociétés Françaises

Néant

Sociétés étrangères

Néant

Entités extérieures au Groupe AXA

Entités françaises

Néant

Entités étrangères

Néant

Mme Anne VISONNEAU

Mandats et fonctions exercés au 30 juin 2025

Mandats et Fonctions	Sociétés du Groupe AXA
	Sociétés françaises
R.P. AXA France VIE	AGIPI OBLIGATIONS MONDE (SICAV)
R.P. AXA France VIE	AGIPI IMMOBILIER (SICAV)
R.P. AXA France VIE	AGIPI ACTIONS EUROPE (SICAV)
R.P. AXA France VIE	AGIPI OBLIGATIONS INFLATION (SICAV)
R.P. AXA Assurances Vie Mutuelle	AGIPI ACTIONS MONDE (SICAV)
R.P. AXA Assurances Vie Mutuelle	AGIPI AMBITION (SICAV)
R.P. AXA France VIE	AGIPI REGIONS SOLIDAIRE (SICAV)
R.P. AXA France VIE	AGIPI CLIMAT (ex AGIPI CONVICTIONS) (SICAV)
R.P. AXA France VIE	AGIPI ACTIONS EMERGENTS (SICAV)
R.P. AXA France VIE	AGIPI GRANDES TENDANCES (SICAV)
R.P. AXA France VIE	AGIPI MONDE DURABLE (SICAV)
	Sociétés étrangères
	Néant
Mandats et Fonctions	**Entités extérieures au Groupe AXA**
	Entités françaises
	Néant
	Entités étrangères
	Néant

Mandats et fonctions ayant pris fin durant l'exercice 2024/2025

Mandats et Fonctions	Sociétés du Groupe AXA
	Sociétés Françaises
	Néant
	Sociétés étrangères
	Néant
	Entités extérieures au Groupe AXA
	Entités françaises
	Néant
	Entités étrangères
	Néant

M. Christian RABEAU

Mandats et fonctions exercés au 30 juin 2025

Mandats et fonctions	**Sociétés du Groupe AXA**
	Sociétés françaises
R.P. d'AGIPI	AGIPI OBLIGATIONS MONDE (SICAV)
R.P. d'AGIPI	AGIPI REGIONS SOLIDAIRE (SICAV)
R.P. d'AGIPI	AGIPI CLIMAT (ex AGIPI CONVICTIONS) (SICAV)
R.P. d'AGIPI RETRAITE	AGIPI GRANDES TENDANCES (SICAV)
R.P. d'AGIPI RETRAITE	AGIPI ACTIONS ÉMERGENTS (SICAV)
R.P. d'AGIPI	AGIPI ACTIONS MONDE (SICAV)
R.P. d'AGIPI	AGIPI AMBITION (SICAV)
R.P. d'AGIPI RETRAITE	AGIPI IMMOBILIER (SICAV)
R.P. d'AGIPI	AGIPI ACTIONS EUROPE (SICAV)
R.P. d'AGIPI	AGIPI OBLIGATIONS INFLATION (SICAV)
	Sociétés étrangères
	Néant
	Entités extérieures au Groupe AXA
	Entités françaises
Administrateur	AGIPI (Association)
Administrateur	AGIPI RETRAITE
	Entités étrangères
	Néant

Mandats et fonctions ayant pris fin durant l'exercice 2024/2025

Mandats et fonctions	**Sociétés du Groupe AXA**
	Sociétés françaises
Président du conseil d'administration	AGIPI ACTIONS MONDE (SICAV)
Président du conseil d'administration	AGIPI AMBITION (SICAV)
Président du conseil d'administration	AGIPI IMMOBILIER (SICAV)
Président du conseil d'administration	AGIPI ACTIONS EUROPE (SICAV)
Président du conseil d'administration	AGIPI OBLIGATIONS INFLATION (SICAV)
	Sociétés étrangères
	Néant
	Entités extérieures au Groupe AXA
	Entités françaises
	Néant
	Entités étrangères
	Néant

Mme Marion REDEL DELABARRE

Mandats et fonctions exercés au 30 juin 2025

Mandats et Fonctions	**Sociétés du Groupe AXA**
	Sociétés françaises
Administrateur	AXA AEDIFICANDI (SICAV)
R.P. AXA REIM SGP	AGIPI IMMOBILIER (SICAV)
	Sociétés étrangères
	Néant
	Entités extérieures au Groupe AXA
	Entités françaises
	Néant
	Entités étrangères
	Néant

Mandats et fonctions ayant pris fin durant l'exercice 2024/2025

Mandats et Fonctions	**Sociétés du Groupe AXA**
	Sociétés françaises
	Néant
	Sociétés étrangères
	Néant
	Entités extérieures au Groupe AXA
	Entités françaises
	Néant
	Entités étrangères
	Néant

M. Guillaume DEFRANCE

Mandats et fonctions exercés au 30 juin 2025

Mandats et fonctions	**Sociétés du Groupe AXA**
	Sociétés françaises
R.P de COLISEE GERANCE	AXA REIM SGP (SA)
Membre du Conseil de surveillance	AXA IMMO AVENIR (SPPICAV SAS)
Administrateur	AGIPI IMMOBILIER (SICAV)
Administrateur	AXA AEDIFICANDI
Directeur Général	COLISEE GERANCE
	Sociétés étrangères
R.P. AXA REAL ESTATE INVESTMENT MANAGERS	AXA REIM Luxembourg (SA)
-	**Entités extérieures au Groupe AXA**
-	*Entités françaises*
Gérant	LES SABLES D'ALLONNES
	Entités étrangères
	Néant

Mandats et fonctions ayant pris fin durant l'exercice 2024/2025

Mandats et fonctions	**Sociétés du Groupe AXA**
	Sociétés françaises
Membre du Conseil de surveillance	AXA SELECTIV' IMMO (SPPICAV SAS)
	Néant
	Sociétés étrangères
	Néant
-	**Entités extérieures au Groupe AXA**
	Entités françaises
	Néant
	Entités étrangères
	Néant

Frédéric TEMPEL

Mandats et fonctions exercés au 30 juin 2025

Mandats et Fonctions	**Sociétés du Groupe AXA**
	Sociétés françaises
Directeur Général	AXA AEDIFICANDI (SICAV)
Directeur Général	AGIPI IMMOBILIER (SICAV)
	Sociétés étrangères
	Néant
	Entités extérieures au Groupe AXA
	Entités françaises
	Néant
	Entités étrangères
	Néant

Mandats et fonctions ayant pris fin durant l'exercice 2024/2025

Mandats et Fonctions	**Sociétés du Groupe AXA**
	Sociétés françaises
	Néant
	Sociétés étrangères
	Néant
	Entités extérieures au Groupe AXA
	Entités françaises
	Néant
	Entités étrangères
	Néant

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
Actif net total	**118 654 680,61**	**198 366 332,93**	**197 164 119,23**	**201 042 845,68**	**233 828 400,55**
Retail capi.					
Actif net	118 654 680,61	198 366 332,93	197 164 119,23	201 042 845,68	233 828 400,55
Nombre de parts	893 253,3977	1 484 230,0761	1 571 353,3899	1 509 158,5074	1 688 995,0422
Valeur liquidative	132,83	133,64	125,47	133,21	138,44
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	7,39	-1,35	-0,26	11,96	8,49

Tableau des acquisitions et prêts / emprunts de titres et OPC

Techniques de gestion efficaces du portefeuille (art 27)	
Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficaces (Repo, Prêts/emprunts de titres, cessions temporaires)	Néant
Types et montants des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie des opérations de techniques de gestion efficaces du portefeuille	
Espèces	Néant
Titres de créance	Néant
Titres de capital	Néant
Placements collectifs	Néant
Revenu brut reçu par l'OPCVM lié à ces opérations *	Néant
Coût et Frais directs et indirects supportés par l'OPCVM directement liés à ces opérations *	Néant
Liste des contreparties liées à ces opérations	Néant -

note1 * Les montants affichés représentent les revenus bruts ainsi que les coûts et frais liés aux opérations de techniques efficaces du portefeuille acquis au cours de l'exercice fiscal

Tableau relatif aux opérations sur les marchés dérivés (art 32)	
Exposition sous-jacente aux instruments financiers dérivés	Devise, Taux
Types et montants des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie des opérations sur les marchés dérivés	
Espèces	Néant
Titres de créance	Néant
Titres de capital	Néant
Placements collectifs	Néant
Liste des contreparties liées à ces opérations	GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE BNP PARIBAS PA BOFA SECURITIES EUROPE S.A. CALYON

Emetteurs des valeurs reçues en garantie dans le cadre des opérations sur les marchés dérivés et techniques de gestion efficaces de portefeuille – concentration > 20% du total net de l'actif du fonds (art 40)

Nom de l'émetteur	**Montant (EUR)**	**Montant (en %)**
Néant		
Total		

*Les émissions reçues en garantie dans le cadre des opérations sur les marchés dérivés et techniques de gestion efficaces de portefeuille sont toutes émises ou garanties par un Etat Membre de l'Union Européenne.

Tableau relatif aux principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres

Titres	Mouvements("Devisedecomptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
VUSD/EUR07/05/25	33 012 153,36	33 702 348,50
VUSD/EUR05/06/25	32 976 826,29	33 088 420,20
VUSD/EUR04/04/25	21 666 233,29	22 119 165,40
AXAIMEUROLIQUIDIT	18 600 507,76	15 757 973,60
VUSD/EUR10/07/25	16 477 247,03	16 477 247,03
VGBP/EUR04/04/25	14 774 456,55	14 952 942,78
VUSD/EUR07/02/25	14 721 213,99	14 772 439,22
VGBP/EUR04/06/25	14 600 552,75	14 624 945,90
VUSD/EUR11/03/25	13 004 331,41	13 305 800,20
VUSD/EUR06/03/25	12 941 937,67	13 245 681,26

Règlement européen « Sustainable Finance Disclosure » (« SFDR »)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Dénomination du Produit : AGIPI Immobilier (le "Produit Financier") **Identifiant d'entité juridique :** 9695005PM0IBGVD85634

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ **OUI**	☒ **NON**
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental :** ___%	☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 80.24 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☒ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social :** ___%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Produit financier a respecté les caractéristiques environnementales et sociales promues pour la période de référence en investissant dans des entreprises en tenant compte de leur

- Intensité carbone
- le pourcentage de mixité au sein des organes de gouvernance

Le Produit Financier a également promu d'autres caractéristiques environnementales et sociales spécifiques, principalement :

- La préservation du climat par le biais de politiques d'exclusion concernant les activités liées au charbon, au pétrole et au gaz
- La protection de l'écosystème et la prévention de la déforestation
- L'amélioration de la santé par le biais de l'exclusion du tabac
- Le droit du travail, les droits humains et sociaux, l'éthique des affaires, la lutte contre la corruption par le biais de l'exclusion des entreprises ne respectant pas les normes et standards internationaux tels que les principes du Pacte mondial des Nations unies, les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) ou les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Les exclusions sectorielles d'AXA IM et les normes ESG ont été appliquées de manière contraignante à tout moment au cours de la période de référence
- La protection des droits de l'homme en évitant d'investir dans des obligations émises par des pays où les pires formes de violations des droits de l'homme sont observées.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Le Produit Financier n'a pas désigné d'indice de référence ESG pour promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours de la période de référence, la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Produit Financier a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité mentionnés ci-dessus :
Au cours de la période de référence, le Produit Financier a appliqué, sur une base contraignante et continue, une Approche en amélioration de score ESG à son univers d'investissement, selon laquelle la notation ESG du Produit Financier est meilleure que celle de l'univers d'investissement après exclusion des 20 % d'émetteurs les moins bien notés, sur une base moyenne pondérée.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Univers d'Investissement	Couverture
Intensité carbone	92.58 Tonnes de dioxyde de carbone équivalent par million $ de chiffre d'affaires (pour les entreprises uniquement) - Scopes 1+2	97.14 Tonnes de dioxyde de carbone équivalent par million $ de chiffre d'affaires (pour les entreprises uniquement) - Scopes 1+2	94.5 %
Mixité au sein des conseils d'administration	36.43 % de femmes aux conseils d'administration	34.47 % de femmes aux conseils d'administration	95.29 %

N.B. : Les indicateurs de durabilité, ainsi que les indices de référence sont présentés sur la base d'une moyenne mensuelle des données disponibles sur la période de référence.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Indicateurs de durabilité	Année	Valeur	Univers d'Investissement	Couverture
Intensité carbone	2024	99.54 tonnes de CO2 par millions de dollars de chiffre d'affaires pour les entreprises et en Kg de CO2 par $ PPA du PIB pour les pays souverains	102.24 tonnes de CO2 par millions de dollars de chiffre d'affaires pour les entreprises et en Kg de CO2 par $ PPA du PIB pour les pays souverains	93.69 %
Mixité au sein des conseils d'administration	2024	34.57 % de femmes aux conseils d'administration	32.89 % de femmes aux conseils d'administration	96.99 %
Intensité carbone	2023	104.46 tonnes de CO2 par millions de dollars de chiffre d'affaires pour les entreprises et en Kg de CO2 par $ PPA du PIB pour les pays souverains	107.58 tonnes de CO2 par millions de dollars de chiffre d'affaires pour les entreprises et en Kg de CO2 par $ PPA du PIB pour les pays souverains	91.58 %
Mixité au sein des conseils d'administration	2023	32.86 % de femmes aux conseils d'administration	32.27 % de femmes aux conseils d'administration	97.93 %

N.B. : Alors que les indicateurs de durabilité sont présentés sur la base d'une moyenne trimestrielle des données disponibles sur la période de référence, pour des raisons techniques, les indices de référence sont présentés quant à eux sur la base des données à fin d'année uniquement. Par conséquent, la comparaison ne devrait pas être effectuée comme telle et ne devrait pas être interprétée comme une violation des éléments contraignants figurant dans la documentation juridique du produit financier, étant donné que les données rapportées pour l'indice de référence ne sont pas basées sur la même approche comptable que celles divulguées pour le produit financier.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Au cours de la période de référence, le Produit Financier a investi partiellement dans des instruments considérés comme des investissements durables ayant différents objectifs sociaux et environnementaux (sans limitation) en évaluant la contribution positive des sociétés bénéficiaires des investissements à travers l'une au moins des dimensions suivantes :

1. **L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies**, qui sert de cadre de référence en retenant les entreprises qui contribuent positivement à au moins un ODD, par le biais soit des produits et services qu'elles offrent, soit de la manière dont elles exercent leurs activités (« opérations »). Pour être considérée comme un actif durable, une entreprise doit remplir les critères suivants :

a) le score ODD lié aux « produits et services » offerts par l'émetteur doit être égal ou supérieur à 2, ce qui signifie qu'au moins 20 % de leurs revenus proviennent d'une activité durable, ou

b) en adoptant une approche « best-in-universe » qui consiste à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra financier, sans tenir compte de leur secteur d'activité, le score ODD des opérations de l'émetteur se classe dans les 2,5 % les meilleurs, sauf pour l'ODD 5 (égalité des sexes), l'ODD 8 (un travail décent), l'ODD 10 (inégalités réduites), l'ODD 12 (consommation et production durables) et l'ODD 16 (paix et justice) pour lesquels le score ODD de l'émetteur figure parmi les 5 % les meilleurs. Pour les ODD 5, 8, 10 et 16, le critère de sélectivité sur les « opérations » de l'émetteur est moins restrictif car ces ODD sont mieux appréhendés si l'on considère la manière dont l'émetteur exerce ses activités plutôt que les produits et services fournis par la société bénéficiaire des investissements. Il est également moins restrictif pour l'ODD 12, qui peut être pris en compte par le biais des produits et services de la société bénéficiaire des investissements ou de la manière dont celle-ci exerce ses activités.

Les résultats quantitatifs sur la contribution aux ODD proviennent de fournisseurs de données externes et peuvent être complétés par une analyse qualitative dûment documentée effectuée par le Gestionnaire financier.

2. **L'intégration des émetteurs engagés dans un processus de transition solide**, cohérent avec l'ambition de la Commission européenne de contribuer au financement de la transition vers un monde limitant la hausse des températures à 1,5 °C, sur la

base du cadre développé par l'initiative Science Based Targets, en retenant les entreprises ayant des objectifs scientifiques validés.

Le Produit Financier a pris en considération le critère des objectifs environnementaux de la taxinomie de l'UE et le principe de « ne pas causer de préjudice important ». Il a investi dans des activités alignées avec les objectifs de la taxinomie de l'UE. L'alignement de la taxinomie du Produit Financier a été fourni par un fournisseur de données externe et a été appliqué au niveau du portefeuille par AXA IM. Néanmoins, il n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'une révision par une tierce partie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Au cours de la période de référence, le principe de « Ne pas causer de préjudice important » pour les investissements durables réalisés par le produit financier a été atteint en n'investissant pas dans des entreprises répondant à au moins l'un des critères ci-dessous :

- L'émetteur a causé un préjudice important à l'un des ODD si l'un de ses scores ODD est inférieur à -5 d'après une base de données quantitative externe sur une échelle allant de +10, qui correspond à « contribution significative » à -10 pour « entrave significative », à moins que le score quantitatif ait été modifié par une évaluation qualitative.
- L'émetteur figurait sur les listes d'exclusions sectorielles et prévues par les normes ESG d'AXA IM qui prennent en compte, entre autres facteurs, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.
- L'émetteur avait une note ESG CCC (ou 1,43) ou inférieure selon la méthode de notation ESG d'AXA IM.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Le Produit Financier a pris en considération les indicateurs concernant les principales incidences négatives (« PAI ») pour s'assurer que les investissements durables n'aient pas causé de préjudice important à d'autres objectifs de durabilité au titre du SFDR.

Les principales incidences négatives ont été atténuées par les politiques d'exclusion sectorielles et des normes ESG d'AXA IM (comme décrites dans l'annexe precontractuelle SFDR et qui ont été appliquées sur une base contraignante et continue par le Produit Financier), et en appliquant des filtres basés sur le score relatif à la contribution aux objectifs de développement durable des Nations unies.

Le cas échéant, les politiques d'actionnariat actif ont constitué un moyen supplémentaire d'atténuer les risques liés aux principales incidences négatives, grâce à un dialogue direct avec les entreprises sur les questions de durabilité et de gouvernance. Par le biais des activités d'engagement, le Produit Financier a utilisé son influence en tant qu'investisseur pour encourager les entreprises à atténuer les risques environnementaux et sociaux inhérents à leur secteur, comme décrit ci-dessous.

Le vote aux assemblées générales a également été un élément important du dialogue avec les entreprises en portefeuille, afin de favoriser durablement la valeur à long terme des entreprises dans lesquelles le Produit Financier investit et d'atténuer les incidences négatives, comme décrit ci-dessous.

AXA IM utilise également le pilier ODD de son cadre d'investissement durable pour contrôler et prendre en compte les incidences négatives sur les facteurs de durabilité en excluant les sociétés bénéficiaires des investissements qui ont un score ODD inférieur à -5 (sur une échelle allant de +10, qui correspond à « contribution significative » à -10 pour « entrave significative »), à moins que le score quantitatif ait été modifié par une analyse qualitative dûment documentée par la recherche ESG et Impact d'AXA IM Core. Cette approche nous permet de garantir que les sociétés bénéficiaires des investissements ayant les incidences négatives les plus importantes sur un ODD quelconque ne sont pas considérées comme des investissements durables.

Le Produit Financier prend également en compte le PAI environnemental optionnel n° 6 « Utilisation et recyclage de l'eau » et le PAI social optionnel n° 15 « Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption ».

Environnement :

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
Politique de risques climatiques Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation	PAI 1 : Émissions de gaz à effet de serre (GES) (niveaux 1, 2, & 3 à partir de janvier 2023)	Emissions totales de GES en tonnes d'équivalents CO2 (tCO2éq.)	Emissions de GES niveau 1: 198.417 Emissions de GES niveau 2: 714.135 Emissions de GES niveau 3: 2939.476 Emissions de GES niveau 1+2: 912.552 Emissions totales de GES: 3708.43	Emissions de GES niveau 1: 67 Emissions de GES niveau 2: 67 Emissions de GES niveau 3: 59 Emissions de GES niveau 1+2: 67 Emissions totales de GES: 59	Emissions de GES niveau 1: 69 Emissions de GES niveau 2: 69 Emissions de GES niveau 3: 60 Emissions de GES niveau 1+2: 69 Emissions totales de GES: 60
	PAI 2 : Empreinte carbone	Empreinte carbone en tonnes d'équivalents CO2 par million d'euros investis (tCO2éq./M€)	Empreinte Carbone niveaux 1+2: 8.516 Empreinte Carbone niveaux 1+2+3: 24.165	Empreinte Carbone niveaux 1+2: 67 Empreinte Carbone niveaux 1+2+3: 59	Empreinte Carbone niveaux 1+2: 69 Empreinte Carbone niveaux 1+2+3: 60
	PAI 3 : Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2éq./M€)	Intensité de GES niveaux 1+2+3: 461.292	Intensité de GES niveaux 1+2+3: 59	Intensité de GES niveaux 1+2+3: 60

Politique de risques climatiques	PAI 4 : Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (en % du total d'actifs sous gestion)	0.15	67	69
Politique de risques climatiques (engagement uniquement)	PAI 5 : Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et part de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %)	Part de consommation d'énergie non renouvelable: 63.07 Part de production d'énergie non renouvelable: 69.79	Part de consommation d'énergie non renouvelable: 64 Part de production d'énergie non renouvelable: 0	Part de consommation d'énergie non renouvelable: 66 Part de production d'énergie non renouvelable: 0
Politique de risques climatiques (compte tenu d'une corrélation attendue entre les émissions de GES et la consommation énergétique)[1]	PAI 6 : Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique (GWh/M€)	Secteur NACE C: 0.088 Secteur NACE D: 2.278 Secteur NACE E: 1.874 Secteur NACE F: 0.186 Secteur NACE G: 0.056 Secteur NACE H: 32.621 Secteur NACE L: 0.334	Secteur NACE A: 0 Secteur NACE B: 0 Secteur NACE C: 0 Secteur NACE D: 0 Secteur NACE E: 0 Secteur NACE F: 2 Secteur NACE G: 0 Secteur NACE H: 1 Secteur NACE L: 55	Secteur NACE C: 0 Secteur NACE D: 0 Secteur NACE E: 0 Secteur NACE F: 2 Secteur NACE G: 0 Secteur NACE H: 1 Secteur NACE L: 56
Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation	PAI 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	2.78	67	69
Absence de score ODD significativement négatif	PAI 8: Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (t/€M)	0.001	0	0
Absence de score ODD significativement négatif	PAI 9: Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (t/€M)	0.042	16	17

Social et Gouvernance :

Politiques d'AXA IM associées	**Indicateur PAI**	**Unité**	**Mesure**	**Couverture en % basé sur l'AUM total**	**Couverture en % basé sur les actifs éligibles**
Politique sur les normes ESG : Violation de normes et standards internationaux	PAI 10 : Violations des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des	0%	73	75

[1] L'approche utilisée pour atténuer les risques associés au PAI à travers cette politique d'exclusion évoluera à mesure que l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données nous permettra d'utiliser le PAI plus efficacement. Pour le moment, les secteurs climatiques à fort impact ne sont pas tous visés par la politique d'exclusion.

		entreprises multinationales (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)			
Politique sur les normes ESG : Violation des normes et standards internationaux (considérant qu'une corrélation existe entre les entreprises non conformes aux normes internationales et le manque de mise en œuvre par les entreprises des processus et mécanismes de mise en conformité permettant de surveiller le respect de ces normes)[2]	PAI 11 : Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	46.4 %	67	69
Absence de score ODD significativement négatif	PAI 12: Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (exprimé en montant monétaire converti en euros)	20.17%	64	65
Politique de vote et d'engagement avec une application systématique de critères de vote liés à la mixité au sein des conseils d'administration	PAI 13 : Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (%)	35.74	67	69
Politique sur les armes controversées	PAI 14 : Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	0	73	75

Pour actifs souverains ou supranationaux:

Politiques d'AXA IM associées	**Indicateur PAI**	**Unité**	**Mesure**	**Couverture en % basé sur l'AUM total**	**Couverture en % basé sur les actifs éligibles**
• Politique d'AXA IM sur les normes ESG, comprenant l'exclusion des pays où des violations sociales sévères sont observées • Pays sur la liste noire AXA IM basée sur les sanctions de l'UE et internationales	PAI 16: Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre et proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements connaissant des violations de normes sociales au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations Unies ou, le cas échéant, du droit national (exprimés en valeur numérique et en %)	Nombre de pays: 0 Proportion du nombre total de pays: 0	Nombre de pays: 1 Proportion du nombre total de pays: 1	Nombre de pays: 75 Proportion du nombre total de pays: 75

Les méthodes de calcul des PAI ont été définies sur la base de nos interprétations des dispositions réglementaires et fonction de la fiabilité et de la disponibilité des données. De plus, le reporting des PAI se fonde sur la période de référence du reporting, mais peut également reprendre des données antérieures ou postérieures si la disponibilité et la fiabilité des données sur cette période nous y obligent. La définition des PAI et des méthodes de calcul peuvent évoluer à l'avenir en fonction de différents éléments tels que de nouvelles spécifications règlementaires, des évolutions

[2] L'approche utilisée pour atténuer les risques associés aux PAI à travers cette politique d'exclusion évoluera à mesure que l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données nous permettra d'utiliser le PAI plus efficacement.

dans les données et leur disponibilité, des évolutions dans les méthodes appliquées par nos fournisseurs de données, des changements dans le périmètre des données notamment pour aligner nos différents reporting si possible. Ainsi, les données sont calculées à fin mai 2025.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Au cours de la période de référence, le Produit Financier n'a pas investi dans des entreprises qui causent, contribuent ou sont liées à des violations significatives des normes et standards internationaux. Ces normes concernent les droits de l'homme, la société, le travail et l'environnement. AXA IM a exclu les entreprises qui ont été jugées « non conformes » aux principes du Pacte mondial des Nations unies, aux conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT), aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP).

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Par le biais des politiques d'exclusion, d'engagement et de vote, le Produit Financier a pris en considération les indicateurs PAI (principales incidences négatives) suivants :

Politiques d'AXA IM associées	Indicateur PAI	Unité	Mesure	Couverture en % basé sur l'AUM total	Couverture en % basé sur les actifs éligibles
Politique de Risque Climatique Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation	PAI 1 : Émissions de gaz à effet de serre (GES) (niveaux 1, 2, & 3 à partir de janvier 2023)	Emissions totales de GES en tonnes d'équivalents CO2 (tCO2éq.)	Scope 1: 198.417 Scope 2: 714.135 Scope 3: 2939.476 Scope 1+2: 912.552 Scope 1+2+3: 3708.43	Scope 1: 67 Scope 2: 67 Scope 3: 59 Scope 1+2: 67 Scope 1+2+3: 59	Scope 1: 69 Scope 2: 69 Scope 3: 60 Scope 1+2: 69 Scope 1+2+3: 60
Politique de Risque Climatique Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation	PAI 2 : Empreinte carbone	Empreinte carbone en tonnes d'équivalents CO2 par million d'euros investis (tCO2éq./M€)	Scope 1+2: 8.516 Scope 1+2+3: 24.165	Scope 1+2: 67 Scope 1+2+3: 59	Scope 1+2: 69 Scope 1+2+3: 60
Politique de Risque Climatique Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation	PAI 3 : Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2éq./M€)	Scope 1+2+3: 461.292	Scope 1+2+3: 59	Scope 1+2+3: 60
Politique de Risque Climatique	PAI 4 : Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (en % du total d'actifs sous gestion)	0.15	67	69
Politique de Risque Climatique (engagement uniquement)	PAI 5 : Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et part de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie	Consommation d'énergie: 63.07 Production d'énergie: 69.79	Consommation d'énergie: 64 Production d'énergie: 0	Consommation d'énergie: 66 Production d'énergie: 0

		renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %)			
Politique de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation	PAI 7 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	2.78	67	69
Politique sur les normes ESG : Violation de normes et standards internationaux	PAI 10 : Violations des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	0%	73	75
Politique de vote et d'engagement avec une application systématique de critères de vote liés à la mixité au sein des conseils d'administration	PAI 13 : Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (%)	35.74	67	69
Politique sur les armes controversées	PAI 14 : Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (exprimée en % du total d'actifs sous gestion)	0	73	75

Pour actifs souverains ou supranationaux:

Politiques d'AXA IM associées	**Indicateur PAI**	**Unité**	**Mesure**	**Couverture en % basé sur l'AUM total**	**Couverture en % basé sur les actifs éligibles**
• Politique d'AXA IM sur les normes ESG, comprenant l'exclusion des pays où des violations sociales sévères sont observées • Pays sur la liste noire AXA IM basée sur les sanctions de l'UE et internationales	PAI 16: Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre et proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements connaissant des violations de normes sociales au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations Unies ou, le cas échéant, du droit national (exprimés en valeur numérique et en %)	Nombre de pays: 0 Proportion du nombre total de pays: 0	Nombre de pays: 1 Proportion du nombre total de pays: 1	Nombre de pays: 75 Proportion du nombre total de pays: 75

Source: S&P Trucost, 2025

Les méthodes de calcul des PAI ont été définies sur la base de nos interprétations des dispositions réglementaires et fonction de la fiabilité et de la disponibilité des données. De plus, le reporting des PAI se fonde sur la période de référence du reporting, mais peut également reprendre des données antérieures ou postérieures si la disponibilité et la fiabilité des données sur cette période nous y obligent. La définition des PAI et des méthodes de calcul peuvent évoluer à l'avenir en fonction de différents éléments tels que de nouvelles spécifications règlementaires, des évolutions dans les données et leur disponibilité, des évolutions dans les méthodes appliquées par nos fournisseurs de données,

des changements dans le périmètre des données notamment pour aligner nos différents reporting si possible. Ainsi, les données sont calculées à fin mai 2025.

N.B. : Les PAI sont présentés sur la base d'une moyenne trimestrielle des données disponibles sur la période de référence.

Les chiffres publiés sur les indicateurs PAI peuvent être basés soit sur la « valeur actuelle de tous les investissements » telle que définie par le Règlement, soit sur les « actifs éligibles avec données disponibles uniquement », selon les cas. Les « actifs éligibles avec données disponibles » désignent tous les investissements (c'est-à-dire les entreprises bénéficiaires, les actifs souverains et supranationaux ou les actifs immobiliers, selon l'indicateur PAI), à l'exclusion des produits dérivés, des liquidités et équivalents de liquidités et des actifs éligibles sans donnée disponible. Les « actifs éligibles sans donnée disponible » sont des actifs pour lesquels les données sont insuffisantes et/ou de faible qualité pour un investissement spécifique. Il convient de noter que pour certains indicateurs PAI (c'est-à-dire les indicateurs PAI qui sont relatifs soit aux revenus des entreprises investies soit à des unités non monétaires tels que des flux physiques), le calcul est rebasé sur les actifs éligibles avec données disponibles uniquement à des fins de qualité des données et de comparabilité. Cette exclusion au dénominateur est reflétée et divulguée par le biais des ratios de couverture des indicateurs pertinents : la couverture divulguée reflète la proportion d'actifs éligibles pour lesquels des données sont disponibles ; en outre, pour assurer une transparence totale sur l'étendue des actifs pour lesquels les indicateurs PAI sont divulgués, la couverture basée sur la valeur actuelle de tous les investissements est également divulguée.

PAI calculés sur la base de la "valeur actuelle de tous les investissements"	**PAI calculés sur la base des actifs éligibles, à l'exclusion des actifs éligibles pour lesquels aucune donnée n'est disponible**
PAI 2, 4, 7, 10, 11 et 14	PAI 3 et 6

N.B. : Les indicateurs PAI 1 et 16 ne sont basés sur aucune de ces deux approches étant des PAI en valeur absolue (à noter que le PAI 16 est également relatif au nombre de pays investis en plus de la valeur absolue), c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de dénominateur dans leur formule.

Plus de détails sur nos méthodologies de comptabilisation et de divulgation des PAI sont disponibles dans le document sur les méthodologies ESG d'AXA IM disponible sur le site internet d'AXA IM : https://www.axa-im.fr/nos-politiques-et-rapports

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Les principaux investissements du Produit financier (répartis selon le niveau 2 de la classification NACE) sont détaillés ci-dessous:

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/07/2024-30/06/2025

Investissements les plus importants	Secteur (NACE niveau 2)	% d'actifs	Pays
PROLOGIS INC XNYS USD	Real estate activities	4.79%	US
WELLTOWER INC XNYS USD	Real estate activities	3.22%	US
EQUINIX INC XNGS USD	Real estate activities	2.96%	US
GOODMAN GROUP XASX AUD	Real estate activities	2.79%	AU
AVALONBAY COMMUNITIES INC XNYS USD	Real estate activities	2.74%	US
DIGITAL REALTY TRUST INC XNYS USD	Real estate activities	2.37%	US
CAPITALAND INTEGRATED COMMER XSES SGD	Real estate activities	2.12%	SG
SIMON PROPERTY GROUP INC XNYS USD	Real estate activities	1.95%	US
MITSUI FUDOSAN CO LTD XTKS JPY	Real estate activities	1.94%	JP
EXTRA SPACE STORAGE INC XNYS USD	Real estate activities	1.94%	US
AXA IM EURO LIQUIDITY SRI Capitalisation EUR pf	Financial service activities, except insurance and pension funding	1.89%	FR
HEALTHPEAK PROPERTIES INC XNYS USD	Real estate activities	1.61%	US
REALTY INCOME CORP XNYS USD	Real estate activities	1.59%	US
LINK REIT XHKG HKD	Real estate activities	1.48%	HK
SUN COMMUNITIES INC XNYS USD	Real estate activities	1.45%	US

Les proportions en portefeuille des investissements présentés ci-dessus sont une moyenne sur la période de référence.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

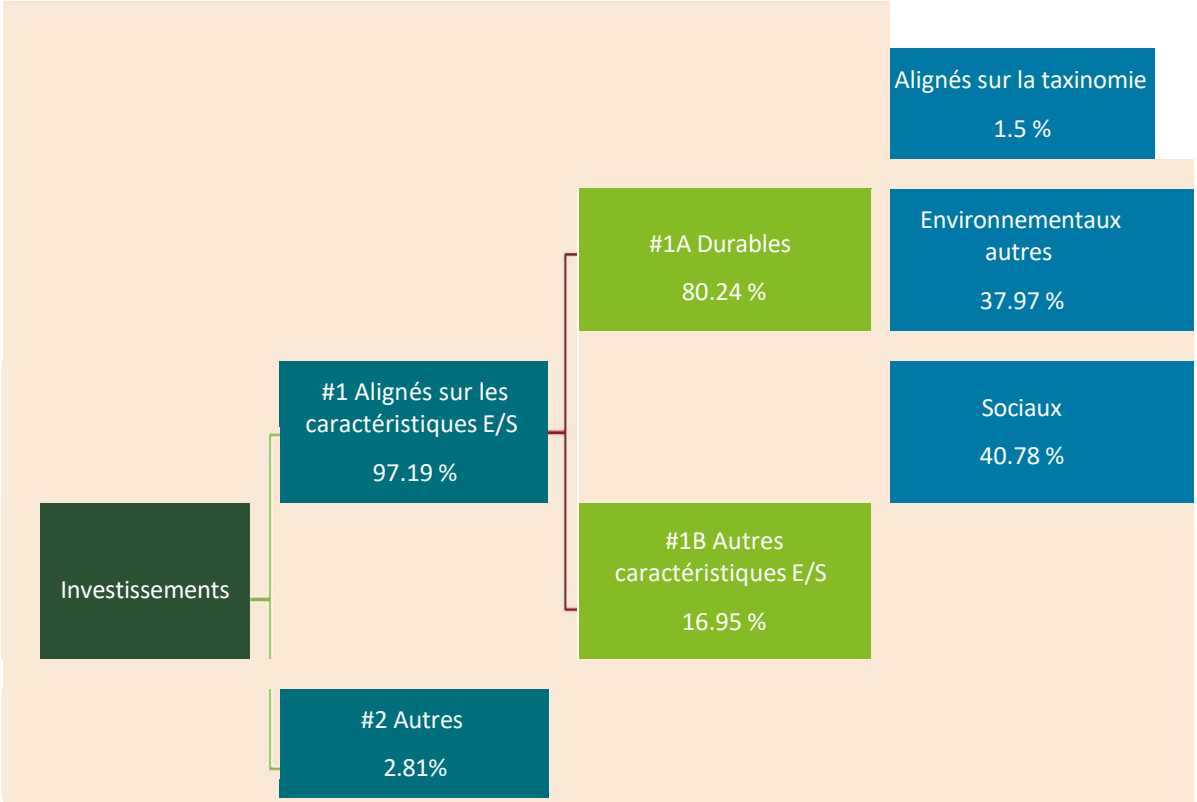

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

L'allocation d'actifs effective a été communiquée sur la base d'une moyenne trimestrielle des données disponibles. Ainsi, les données présentées dans ce rapport reprennent les informations disponibles à la date du 31 mai 2025. Elles ne couvrent donc pas la période complète jusqu'à fin juin 2025.

Selon l'usage potentiel des dérivés appliqué par la stratégie d'investissement du Produit Financier, l'exposition attendue détaillée ci-dessous pourrait être sujette à des variations étant donné que la valeur de l'actif net du portefeuille peut être impactée par la valorisation à la valeur de marché des dérivés. Pour plus de détails sur l'usage potentiel des dérivés par ce Produit Financier, veuillez-vous référer à sa documentation précontractuelle et à la description de la stratégie d'investissement dans cette documentation.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements du Produit financier ont été réalisés dans les secteurs économiques indiqués ci-dessous (répartis selon le niveau 2 de NACE):

Secteur (NACE niveau 2)	Proportion
Real estate activities	90.03%
Financial service activities, except insurance and pension funding	4.81%
Civil engineering	1.26%
Other	1.19%
Activities auxiliary to financial services and insurance activities	1.14%

Public administration and defence, compulsory social security	1.1%
Telecommunications	0.26%
Programming and broadcasting activities	0.2%

Les proportions en portefeuille des investissements présentés ci-dessus sont une moyenne sur la période de référence.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Produit Financier a pris en considération le critère des objectifs environnementaux de la taxinomie de l'UE et le principe de « ne pas causer de préjudice important ». Il a investi dans des activités alignées avec les objectifs de la taxinomie de l'UE. L'alignement de la taxinomie du Produit Financier a été fourni par un fournisseur de données externe et a été appliqué au niveau du portefeuille par AXA IM. Néanmoins, il n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'une révision par une tierce partie.

***Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?*[3]**

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

[3] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple.

-des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont **obligations souveraines***

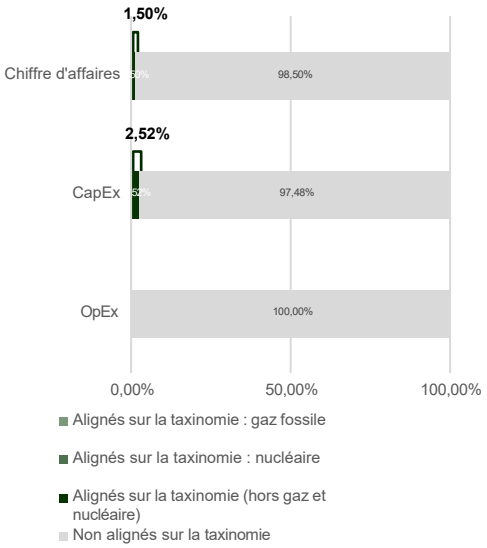

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***

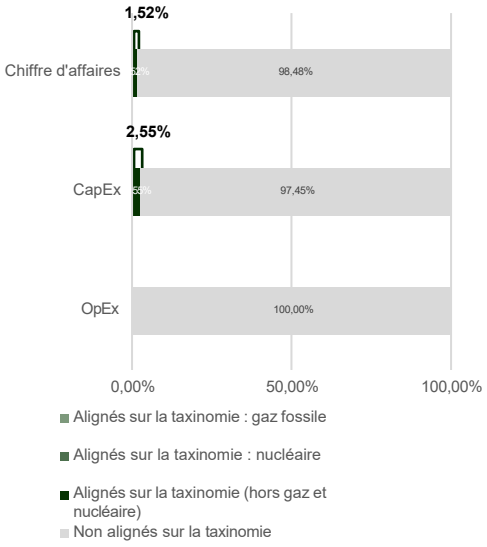

Ce graphique représente 100 % des investissements totaux.

**Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Produit Financier a investi 0% de son actif net dans des activités transitoires et 0% de son actif net dans des activités habilitantes.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie UE			
	2025	2024	2023
Basé sur le chiffre d'affaires	1.50%	0.00%	0.00%
Basé sur les dépenses d'investissement (CapEx)	2.52%	0.00%	0.00%
Basé sur les dépenses opérationnelles (OpEx)	0.00%	0.00%	0.00%

Source: AXA IM, à partir des données de S&P Trucost, 2025

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE a été de 37.97% pour ce Produit Financier au cours de la période de référence.

Les entreprises bénéficiaires d'investissements ayant un objectif de durabilité environnementale selon le règlement SFDR contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU ou à la transition vers la décarbonation sur la base de critères définis, tels que décrits ci-dessus. Ces critères, qui s'appliquent aux émetteurs, sont différents des critères de sélection techniques définis dans la taxinomie de l'UE, qui s'appliquent aux activités économiques.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Au cours de la période de référence, le produit financier a investi dans 40.78% d'investissements durables ayant un objectif social.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le reste des investissements « Autres » représentait 2.81% de l'actif net du Produit Financier.

Les « autres » actifs peuvent avoir consisté, comme défini dans l'annexe précontractuelle, en :

- Des placements dans des liquidités, à savoir les dépôts bancaires, les instruments du marché monétaire éligibles et les fonds monétaires utilisés pour gérer la liquidité du Produit Financier ; et
- D'autres instruments éligibles au Produit Financier et ne répondant pas aux critères Environnementaux et/ou Sociaux décrits dans la présente annexe. Ces actifs peuvent être des valeurs mobilières tels que des instruments de capitaux propres, des investissements en instruments dérivés et organismes de placement collectif qui ne favorisent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui sont utilisés pour atteindre l'objectif financier du Produit Financier et/ou à des fins de diversification et/ou de couverture.

Des garanties environnementales ou sociales sont appliquées et évaluées sur tous les « autres » actifs à l'exception (i) des dérivés autre que ceux portant sur un seul émetteur, (ii) des OPCVM et/ou OPC gérés par d'autres sociétés de gestion et (iii) des investissements en espèce et équivalents de trésorerie décrits ci-dessus.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier a reçu le label ISR et a donc appliqué en permanence les exigences du label dans sa gestion quotidienne au cours de la période de référence. En conséquence de l'application continue du label prévue en 2025, et en vue d'un alignement avec la V3 du référentiel du label ISR qui entre en vigueur en 1er janvier 2025 pour les produits existants, la stratégie d'investissement du produit financier, en particulier en matière d'investissement responsable, a été adapté fin 2024, telle que décrite dans l'annexe SFDR du prospectus du produit financier. En outre, un audit annuel est réalisé par des auditeurs externes afin de garantir la conformité du produit financier avec le label. Plus de détails sur ce label sont disponibles sur le lien suivant: Label ISR - Critères d'attibution

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Non applicable.

AGIPI IMMOBILIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 juin 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 juin 2025

AGIPI IMMOBILIER

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS
TOUR MAJUNGA - 6 PLACE DE LA PYRAMIDE
92208 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale constitué sous forme de société d'investissement à capital variable AGIPI IMMOBILIER relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 29/06/2024 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

www.pwc.fr

AGIPI IMMOBILIER

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

www.pwc.fr

AGIPI IMMOBILIER

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2025.08.27 18:29:40 +0200

Bilan actif au 30/06/2025 en EUR

	30/06/2025	28/06/2024
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**63 765 518,16**	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	63 765 518,16	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	-
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**2 533 887,45**	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 533 887,45	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	-
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**43 798 142,20**	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	43 798 142,20	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	-
Titres de créances (D)	**787 924,75**	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	787 924,75	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**6 004 288,62**	-
OPCVM	6 004 288,62	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	-
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	-
Dépôts (F)	**0,00**	-
Instruments financiers à terme (G)	**525 565,11**	-
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	-
Titres financiers empruntés	0,00	-
Titres financiers donnés en pension	0,00	-
Autres opérations temporaires	0,00	-
Prêts (I)	**0,00**	-
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**117 415 326,29**	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	**257 528,86**	-
Comptes financiers	**1 572 377,33**	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**1 829 906,19**	-
Total Actif I + II	**119 245 232,48**	-

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Information Classification: Confidential

Bilan passif au 30/06/2025 en EUR

	30/06/2025	28/06/2024
Capitaux propres :		
Capital	119 428 321,26	-
Report à nouveau sur revenu net	0,00	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	-
Résultat net de l'exercice	-773 640,65	-
Capitaux propres I	**118 654 680,61**	**-**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	**-**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	-
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	-
Instruments financiers à terme (B)	**2 612,64**	**-**
Emprunts	**0,00**	**-**
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	**-**
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**2 612,64**	**-**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**587 939,23**	**-**
Concours bancaires	**0,00**	**-**
Sous-total autres passifs IV	**587 939,23**	**-**
Total Passifs : I + III + IV	**119 245 232,48**	**-**

Information Classification: Confidential

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR

	30/06/2025	28/06/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	2 534 018,99	-
Produits sur obligations	1 600 227,13	-
Produits sur titres de créance	0,00	-
Produits sur des parts d'OPC *	26 001,57	-
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	-
Produits sur prêts et créances	0,00	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	-
Autres produits financiers	65 427,15	-
Sous-total Produits sur opérations financières	**4 225 674,84**	**-**
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	-
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	-
Charges sur emprunts	0,00	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	-
Autres charges financières	-888,83	-
Sous-total charges sur opérations financières	**-888,83**	**-**
Total Revenus financiers nets (A)	**4 224 786,01**	**-**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	-
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	-
Autres produits	0,00	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-2 642 187,38	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	-
Impôts et taxes	0,00	-
Autres charges	0,00	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-2 642 187,38**	**-**
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**1 582 598,63**	**-**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-187 349,76**	**-**
Revenus nets I = C + D	**1 395 248,87**	**-**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	7 569 210,39	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-62 113,93	-
Frais de recherche	0,00	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	-
Indemnités d'assurance perçues	0,00	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**7 507 096,46**	**-**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**-2 297 072,81**	**-**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**5 210 023,65**	**-**
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-6 143 809,45	-
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**-6 143 809,45**	**-**

Information Classification: Confidential

Compte de résultat au 30/06/2025 en EUR

	30/06/2025	28/06/2024
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**-1 235 103,72**	**-**
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**-7 378 913,17**	**-**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	**-**
Résultat net = I + II + III - IV	**-773 640,65**	**-**

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Information Classification: Confidential

Rappel de la stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à rechercher de performance en investissant majoritairement sur les marchés d'actions, obligations, du secteur immobilier mondial par la mise en œuvre d'une gestion dynamique et discrétionnaire tout en prenant en compte une approche d'investissement socialement responsable et respectueuse des critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG).
Le prospectus de la SICAV décrit de manière complète et précise ses caractéristiques.

Information Classification: Confidential

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC n°2022-03 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable.

Evénement exceptionnel intervenu au cours de l'exercice : Néant.

Changements d'estimation et changements de modalités (à justifier le cas échéant) : Néant.

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice : Néant.

Changements comptables soumis à l'information des porteurs :

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07 modifié, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent. Les états financiers N-1 sont en revanche intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- La structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- La structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- La suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- La suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- La distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- Une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- La comptabilisation des engagements sur change à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- L'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- La présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- L'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- La suppression de l'agrégation des comptes pour les OPC à compartiments.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) ;

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité ;
- Régularité, sincérité ;
- Prudence ;
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

1. **Dérogations (le cas échéant) :**
   - Aux hypothèses de base sur lesquelles est normalement fondée l'élaboration des états financiers pour les comptes annuels : Néant
   - Aux règles générales d'établissement et de présentation des états financiers, notamment à la dérogation sur la durée de l'exercice : Néant

2. **Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs**

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté des comptes annuels de la manière suivante :

Information Classification: Confidential

Valeurs mobilières :

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé français ou étrangers :

- Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé français ou étrangers : cours de clôture du jour de valorisation (source : Thomson-Reuters).

- Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Les justificatifs sont communiqués au Commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

- Devises : les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur euro suivant le cours des devises publié à 16h à Londres au jour de l'évaluation (source : WM Company).

- Les obligations et produits de taux indexés à taux fixe ou variable, y compris les Bons du Trésor à intérêts annuels (BTAN), Bons du Trésor à taux fixe et à intérêt précompté (BTF), sont valorisés quotidiennement à leur valeur de marché sur la base de cours d'évaluation provenant de fournisseurs de données considérés comme éligibles par la Société de Gestion et classés par ordre de priorité selon le type de l'instrument. Ils sont évalués en prix pied de coupon.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

Les parts ou actions d'OPC :

- Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative officielle publiée. Les organismes de placement collectifs valorisant dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative de l'OPC sont évalués sur la base d'estimations sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

Les Titres de Créance Négociable hors Bons du Trésor à intérêts annuels (BTAN), Bons du Trésor à taux fixe et à intérêt précompté (BTF):

Les titres de Créance Négociables (TCN) sont valorisés par l'application d'une méthode actuarielle, le taux d'actualisation retenu étant celui d'émission ou d'émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre (spread de marché de l'émetteur).

Les taux de marché utilisés sont :
- pour l'Euro, courbe de swap €STR (méthode Overnight Indexed Swap OIS),
- pour l'USD, courbe de swap Fed Funds (méthode Overnight Indexed Swap OIS),
- pour le GBP, courbe de swap SONIA (méthode Overnight Indexed Swap OIS).

Le taux d'actualisation est un taux interpolé (par interpolation linéaire) entre les deux périodes cotées les plus proches encadrant la maturité du titre.

Les instruments de titrisation :

- Titres adossés à des actifs (ABS) : les ABS sont évalués sur la base d'un cours d'évaluation provenant de prestataires de service, de fournisseurs de données, de contreparties éligibles et/ou de tierces parties désignés par la Société de Gestion (à savoir, les fournisseurs de données éligibles).

- Obligations adossées à des actifs (CDO) et Obligations adossés à des prêts (CLO) :
  - (i) les tranches subordonnées émises par des CDO et/ou CLO et (ii) les CLO « sur-mesure » sont évalués sur la base d'un cours d'évaluation provenant des banques arrangeuses, des « Lead Managers », des contreparties s'étant engagées à fournir ces cours d'évaluation et/ou des tierces parties désignées par la Société de Gestion (à savoir, les fournisseurs de données éligibles)
  - (ii) les titres émis par des CDO et/ou CLO qui ne sont ni (i) des tranches subordonnées de CDO et/ou CLO ni (ii) des CLO « sur mesure » sont évalués sur la base d'un cours d'évaluation provenant de tierces parties désignées par la Société de Gestion (à savoir, les fournisseurs de données éligibles).

  Les cours utilisés pour l'évaluation des instruments de titrisation sont sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

Les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Prêt/Emprunt :
  - Prêts de titres : les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché des titres ; la créance représentative des titres prêtés est évaluée à partir des termes du contrat de créance.

Information Classification: Confidential

- Emprunts de titres : la dette représentative des titres empruntés est évaluée selon les modalités contractuelles.

- Pensions :
  - Prises en pension : la créance représentative des titres reçus en pension est évaluée selon les modalités contractuelles.
  - Mises en pension : les titres donnés en pension sont évalués à la valeur de marché des titres ; la dette représentative des titres donnés en pension est évaluée selon les modalités contractuelles.

- Instruments financiers reçus et/ou données en garantie :

  -La société de gestion procèdera selon les règles d'évaluation prévues dans le prospectus, à une valorisation quotidienne des garanties reçues sur une base de prix de marché. Les appels de marge seront réalisés sur une base quotidienne.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé :

Ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation

- Contract for difference (CFD) : les CFD sont valorisés à leur valeur de marché en fonction des cours de clôture du jour de valorisation des titres sous-jacents. La valeur boursière des lignes correspondantes mentionne le différentiel entre la valeur boursière et le strike des titres sous-jacents.

- Dérivés sur événement de crédit (CDS) : les CDS sont valorisés selon la méthode standard pour les CDS préconisée par l'ISDA. (Sources : Markit pour les courbes de CDS et le taux de recouvrement ainsi que Bloomberg pour les courbes de taux d'intérêts).

- Changes à terme (Forex Forwards) : les changes à terme sont valorisés sur la base d'un calcul prenant en compte :
  - La valeur nominale de l'instrument,
  - Le prix d'exercice de l'instrument,
  - Les facteurs d'actualisation pour la durée restant à courir,
  - Le taux de change au comptant à la valeur au marché,
  - Le taux de change à terme pour la durée restant à courir, défini comme le produit du taux de change au comptant et le rapport des facteurs d'actualisation dans chaque monnaie, calculé en utilisant les courbes de taux appropriées.

⇨ Produits dérivés de gré à gré au sein de la gestion monétaire (hors CDS, FX Forwards et CFD):

- Swap de taux contre €STR, FED FUNDS ou SONIA :
  Ils sont valorisés selon la méthode du coût de retournement. A chaque calcul de la valeur liquidative, les contrats d'échange de taux d'intérêts et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt et/ou de devises du marché. L'actualisation se fait en utilisant une courbe de taux zéro-coupon.
- Swap de taux d'intérêts contre une référence EURIBOR ou LIBOR :
  Ils sont valorisés à leur valeur de marché en fonction de prix calculés par les contreparties, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

⇨ Produits dérivés de gré à gré en dehors de la gestion monétaire (hors CDS, FX Forwards et CFD) :

Les instruments dérivés sont valorisés à leur valeur de marché en fonction de prix calculés par les contreparties, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

Si la Société de gestion le juge nécessaire, un investissement ou un titre spécifique peut être évalué selon une méthode alternative que celles présentées précédemment, sur recommandation du Global Risk Management ou d'un gérant de portefeuille après validation du Global Risk Management. Lorsque la valeur d'un investissement n'est pas vérifiable par la méthode habituelle ni une méthode alternative, celle-ci correspondra à la valeur de réalisation probable estimée, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.
En pratique, si la société de gestion est contrainte à réaliser une transaction à un prix significativement différent de l'évaluation prévue à la lecture des règles de valorisation présentées ici, l'ensemble des titres subsistant dans le fonds devra être évalué à ce nouveau prix

3. Méthodes de comptabilisation

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est l'euro.

Information Classification: Confidential

La durée de l'exercice est de 12 mois.

La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des coupons ENCAISSES.

Les frais de négociation sont comptabilisés dans des comptes spécifiques à la SICAV et ne sont donc pas additionnés au prix de revient des valeurs mobilières frais exclus.

Le PRMP (ou Prix de Revient Moyen Pondéré) est retenu comme méthode de liquidation des titres. En revanche, pour les produits dérivés la méthode du FIFO (ou « First In » « First Out » ; « premier entré – premier sorti ») est utilisée.

4. Ajustement de prix (« swing pricing »)

Si les ordres de souscription et rachat nets évalués sur la dernière valeur liquidative disponible un jour de valorisation dépassent un certain seuil ce jour de valorisation, seuil tel que déterminé et révisé périodiquement par la Société de Gestion, la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse afin de refléter les frais de négociation et d'autres coûts pouvant être encourus lors de l'achat ou de la vente d'actifs pour couvrir les opérations nettes quotidiennes.

La Société de Gestion peut appliquer le mécanisme d'ajustement de prix à l'OPC. Le montant de l'ajustement de prix sera fixé par la Société de Gestion.

5. Politiques de distribution

Les Sommes Distribuables sont composées conformément aux dispositions légales, par :

- le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les Sommes Distribuables sont intégralement capitalisées chaque année.

6. Méthode de calcul des frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à la SICAV, à l'exception des frais de transactions.

Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de gestion peuvent s'ajouter :

- les commissions de mouvement facturées à la SICAV ,
- la rémunération perçue par l'agent prêteur résultant de la mise en place des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Les frais de gestion et de fonctionnement facturés à la SICAV, sont donc :

- Frais directement imputés au compte de résultat de la SICAV :
  - Frais de gestion dont frais de gestion externes a la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats) :
    - Le taux maximum s'élève à 1,85% TTC de l'Actif net (OPC inclus).
- Frais indirect maximum (commission et frais de gestion) :
  - Le taux maximum s'élève à 2% TTC de l'Actif des OPC sélectionnés.
- Commission de mouvement / Dépositaire :
  - Le prélèvement sur chaque transaction est de 50 euros TTC maximum.
- Commission de surperformance :
  - Néant.

Information Classification: Confidential

- Rétrocession de frais de gestion :
    - Néant.
- Nature des frais pris en charge par l'entreprise pour les fonds d'épargne salariale. Cette rubrique de frais n'est pas applicable aux OPC autres que les Fonds d'Epargne Salariale :
    - Non applicable.

7. Principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit

Afin de classer les titres exposés directement aux marchés de crédit dans les catégories suivantes :

Titres avec une notation de crédit favorable ou « INVESTMENT GRADE »

Titres les plus risqués ou « Non INVESTMENT GRADE »

Titres non notés ou sujets à notation interne ou « NON NOTÉS »

Les notations financières de 3 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

La règle appliquée consiste à retenir :

- En priorité, la moins bonne note du titre entre les 3 agences si elle existe ;
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
Actif net total	**118 654 680,61**	**198 366 332,93**	**197 164 119,23**	**201 042 845,68**	**233 828 400,55**
Retail capi.					
Actif net	118 654 680,61	198 366 332,93	197 164 119,23	201 042 845,68	233 828 400,55
Nombre de parts	893 253,3977	1 484 230,0761	1 571 353,3899	1 509 158,5074	1 688 995,0422
Valeur liquidative unitaire	132,83	133,64	125,47	133,21	138,44
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	7,39	-1,35	-0,26	11,96	8,49

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Evolution des capitaux propres

	30/06/2025	28/06/2024
Capitaux propres début d'exercice	**198 366 332,93**	**-**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	9 998 513,74	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-92 656 051,70	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 582 598,63	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	7 507 096,46	-
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-6 143 809,45	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	-
Autres éléments	0,00	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**118 654 680,61**	**-**

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
Retail capi.		
Parts souscrites durant l'exercice	72 522,6765	9 998 513,74
Parts rachetés durant l'exercice	-663 499,3549	-92 656 051,70
Solde net des souscriptions/rachats	-590 976,6784	-82 657 537,96

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
Retail capi.	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0011545680	Retail capi.	Capitalisable	EUR	118 654 680,61	893 253,3977	132,83

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		États-Unis +/-	Australie +/-	Singapour +/-	Royaume-Uni +/-	Japon +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	63 765,52	40 012,86	5 469,15	3 679,93	3 205,48	2 973,61
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**63 765,52**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Allemagne	**1 824,61**	0,00	1 824,61	0,00	1 824,61	0,00
Espagne	**554,90**	0,00	106,73	448,17	554,90	0,00
États-Unis	**154,38**	0,00	154,38	0,00	154,38	0,00
Total	**2 533,89**	**0,00**	**2 085,72**	**448,17**	**2 533,89**	**0,00**

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**43 798,14**	42 576,06	1 222,08	0,00	0,00
Titres de créances	**787,92**	787,92	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**1 572,38**	0,00	0,00	0,00	1 572,38
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	**NA**	0,00	0,00	0,00	-357,64
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**43 363,98**	**1 222,08**	**0,00**	**1 214,74**

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	71,82	971,41	1 658,32	1 957,52	6 905,49	29 618,11	2 615,47
Titres de créances	0,00	787,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 572,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	-97,34	0,00	0,00	0,00	0,00	-260,30	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**1 546,86**	**1 759,33**	**1 658,32**	**1 957,52**	**6 905,49**	**29 357,81**	**2 615,47**

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-	AUD +/-	SGD +/-	GBP +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	40 012,86	5 469,16	3 679,93	3 205,48	6 286,09
Obligations et valeurs assimilées	16 100,40	0,00	0,00	6 566,03	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	116,00	38,14	0,00	25,38	66,64
Comptes financiers	345,61	2,67	5,87	597,81	90,91
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	-16 041,33	0,00	0,00	-7 010,82	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**40 533,54**	**5 509,97**	**3 685,80**	**3 383,88**	**6 443,64**

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	709,28	1 824,61	0,00
Obligations et valeurs assimilées	43 798,14	0,00	0,00
Titres de créances	787,92	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**45 295,34**	**1 824,61**	**0,00**

Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre des règles et méthodes comptables.

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés		
BOFA SECURITIES EUROPE S.A.	423,87	
BNP PARIBAS PA	94,96	
CALYON	4,12	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces		
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL	7,31	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		**0,00**
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	30/06/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	250 223,42
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	7 305,44
Frais de gestion	0,00
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**257 528,86**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	-89 594,31
Frais de gestion	-497 891,38
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	-453,54
Total des dettes	**-587 939,23**
Total des créances et dettes	**-330 410,37**

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

Retail capi.	30/06/2025
Frais fixes	2 642 187,38
Frais fixes en % actuel	1,68
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	30/06/2025
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0010956581	AXA COURT TERME	1 622 330,87
	FR0000978371	AXA IM EURO LIQUIDITY SRI	4 381 957,75
Total			**6 004 288,62**

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2025	28/06/2024
Revenus nets	**1 395 248,87**	**-**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 395 248,87**	**-**
Report à nouveau	0,00	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 395 248,87**	**-**
Affectation :		
Distribution	0,00	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	-
Capitalisation	1 395 248,87	-
Total	**1 395 248,87**	**-**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	-
Crédits d'impôts totaux	0,00	-
Crédits d'impôts unitaires	0,000	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	0,00	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0.00	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	-

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2025	28/06/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**5 210 023,65**	**-**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**5 210 023,65**	**-**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**5 210 023,65**	**-**
Affectation:		
Distribution	0,00	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	-
Capitalisation	5 210 023,65	-
Total	**5 210 023,65**	**-**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	0,00	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	-

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			**63 765 518,16**	**53,74**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**63 765 518,16**	**53,74**
Capital-investissement			963 684,70	0,81
CAPITALAND INVESTMENT LTD/SI COMMON STOCK	SGD	543 700	963 684,70	0,81
			343 376,09	0,29
AGREE REALTY CORP	USD	5 517	343 376,09	0,29
Fonciere - Centre commerciaux			8 312 039,77	7,01
CAPITALAND MALL TRUST	SGD	1 756 106	2 548 826,18	2,15
KIMCO REALTY CORPORATION	USD	79 941	1 431 494,50	1,21
LINK REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	HKD	401 240	1 824 471,33	1,54
REGENCY CTRS CORP COM	USD	19 161	1 162 702,24	0,98
UNIBAIL RODAMCO WESTFIELD REIT EUR5.0	EUR	11 772	955 180,08	0,80
VICINITY CENTRES REIT	AUD	282 353	389 365,44	0,33
Fonciere - Centre commerciaux regionaux			2 066 591,47	1,74
SIMON PPTY GROUP INC NEW COM	USD	15 090	2 066 591,47	1,74
Fonciere- Diversifie			12 595 936,39	10,62
ARENA REIT REIT	AUD	526 341	1 090 207,47	0,92
ARGAN EUR2	EUR	7 492	490 726,00	0,42
BRITISH LAND CO PLC REIT GBP.25	GBP	228 695	1 004 912,42	0,85
DERWENT LONDON PLC ORD GBP0.05	GBP	12 906	312 178,75	0,26
DIGITAL RLTY TR INC COM	USD	17 185	2 552 166,84	2,15
EQUINIX INC COMMON STOCK	USD	5 362	3 633 607,48	3,06
MERCIALYS EUR1	EUR	45 631	485 513,84	0,41
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA REIT EUR1.0	EUR	70 405	783 607,65	0,66
MIRVAC GROUP STAPLED SECS	AUD	904 691	1 111 196,83	0,94
VERIS RESIDENTIAL, INC	USD	39 528	501 403,01	0,42
WP CAREY INC REIT USD.001	USD	11 863	630 416,10	0,53
Fonciere - Entrepot			9 614 446,34	8,10
GOODMAN GROUP	AUD	150 573	2 878 385,13	2,43
LINEAGE INC	USD	7 258	269 087,33	0,23
MAPLETREE INDUSTRIAL TRUST REIT NPV	SGD	122 700	167 418,90	0,14
NIPPON PROLOGIS REIT INC REIT	JPY	1 143	536 592,03	0,45
PROLOGIS INC	USD	41 677	3 732 236,86	3,14
REXFORD INDUSTRIAL REALTY IN REIT USD.01	USD	8 655	262 263,79	0,22
SEGRO PLC COMMON STOCK	GBP	66 951	531 168,57	0,45
STAG INDUSTRIAL INC REIT USD.01	USD	40 033	1 237 293,73	1,04
Fonciere - Immeuble de bureau			2 871 276,31	2,42
ALEXANDRIA REAL EST.EQUITIES	USD	13 506	835 661,10	0,70
BXP, INC	USD	9 256	532 012,03	0,45
DOUGLAS EMMETT INC COM	USD	26 772	343 017,32	0,29
EMPIRE STATE REALTY TRUST A REIT USD.01	USD	55 516	382 608,03	0,32

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
KILROY REALTY CORP REIT USD.01	USD	26 617	777 977,83	0,66
Fonciere - Magasins d'usines			1 975 823,99	1,67
REALTY INCOME CORP REIT USD1.	USD	40 259	1 975 823,99	1,67
Fonciere - Maisons prefabriquees			1 552 987,08	1,31
SUN COMMUNITIES INC REIT USD.01	USD	14 412	1 552 987,08	1,31
Foncieres - Appartements			4 719 625,53	3,98
AMERICAN HOMES 4 RENT A REIT USD.01	USD	45 693	1 404 052,06	1,18
AVALONBAY CMNTYS INC COM	USD	11 267	1 953 260,21	1,65
CAN APARTMENT PROP REAL ESTA REIT	CAD	5 786	160 422,20	0,14
UDR INC COM	USD	34 554	1 201 891,06	1,01
Fonciere - Services de sante			7 408 981,76	6,24
COFINIMMO SA NPV	EUR	6 466	499 175,20	0,42
HEALTHPEAK OP LLC	USD	64 846	967 290,08	0,81
OMEGA HEALTHCARE INVESTORS REIT USD.1	USD	11 994	374 477,23	0,31
VENTAS INC COM	USD	20 211	1 087 297,91	0,92
WELLTOWER INC REIT	USD	34 214	4 480 741,34	3,78
Fonciere - Stockage			5 320 093,45	4,48
EXTRA SPACE STORAGE INC REIT USD.01	USD	23 368	2 935 109,19	2,47
IRON MTN INC NEW REIT	USD	8 958	782 742,31	0,66
SAFESTORE HLDGS ORD GBP0.01 (WI)	GBP	120 864	998 969,32	0,84
SMARTSTOP SELF STORAGE REIT COMMON STOCK	USD	19 546	603 272,63	0,51
Immobilier - Management/Services			442 162,70	0,37
DEUTSCHE WOHNEN AG NPV (BR)	EUR	18 347	442 162,70	0,37
Immobilier - Operations/Developpement			5 578 492,58	4,70
CATENA AB COMMON STOCK SEK4.4	SEK	5 548	239 331,81	0,20
CTP NV W/I COMMON STOCK EUR.16	EUR	12 069	215 310,96	0,18
GRAINGER	GBP	139 491	358 253,79	0,30
LEG IMMOBILIEN SE	EUR	4 816	362 885,60	0,31
MITSUI FUDOSAN CO JPY50	JPY	280 800	2 310 235,36	1,95
SHOEI CO LTD/CHIYODA KU COMMON STOCK	JPY	14 800	126 783,51	0,11
SWISS PRIME SITE CHF31.50 (REG)	CHF	5 641	717 237,44	0,60
TAG TEGERNSEE IMMOBILIEN	EUR	58 147	877 438,23	0,74
WHARF REAL ESTATE INVESTMENT COMMON STOCK	HKD	154 000	371 015,88	0,31
Obligations			**46 332 029,65**	**39,05**
Obligations convertibles en actions négociées sur un marché règlementé			**2 533 887,45**	**2,14**
BTP - Construction lourde			554 896,26	0,47
CELLNEX TELECOM SA SR UNSECURED REGS 0.5% 05/07/2028	EUR	100 000	106 724,89	0,09
CELLNEX TELECOM SA SR UNSECURED REGS 20/11/2031 0.75%	EUR	500 000	448 171,37	0,38
Fonciere - Entrepot			154 383,06	0,13
REXFORD INDUSTRIAL REALT COMPANY GUAR 144A 4.375% 15/03/2027	USD	180 000	154 383,06	0,13

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Immobilier - Operations/Developpement			1 824 608,13	1,54
LEG IMMOBILIEN SE SR UNSECURED REGS 06/28 0.4	EUR	500 000	460 125,55	0,39
TAG IMMOBILIEN AG SR UNSECURED 0.625% 27/08/2026	EUR	1 400 000	1 364 482,58	1,15
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**43 798 142,20**	**36,91**
Activites Diverses			423 443,48	0,36
BRIXMOR OPERATING PART SR UNSECURED 04/32 5.2	USD	485 000	423 443,48	0,36
BTP - Construction lourde			99 974,30	0,09
CELLNEX FINANCE CO SA COMPANY GUAR REGS 05/32 3.5	EUR	100 000	99 974,30	0,09
			479 773,04	0,41
HEALTHPEAK OP LLC COMPANY GUAR 02/35 5.375	USD	547 000	479 773,04	0,41
Fonciere - Centre commerciaux			2 811 329,04	2,37
FEDERAL REALTY INVESTMEN SR UNSECURED 1.25% 15/02/2026	USD	300 000	251 398,94	0,21
KIMCO REALTY OP LLC COMPANY GUAR 03/35 4.85	USD	600 000	508 649,80	0,43
LAND SECURITIES CM PLC SR SECURED REGS 09/34 4.625	GBP	700 000	793 710,58	0,67
REGENCY CENTERS LP 11/25 3.9% 01/11/2025	USD	467 000	399 056,57	0,34
SCENTRE GROUP TRUST 1/2 COMPANY GUAR REGS 01/26 3.625	USD	800 000	687 955,39	0,58
SCENTRE GROUP TRUST 1/2 COMPANY GUAR REGS 3.25% 28/10/2025	USD	200 000	170 557,76	0,14
Fonciere- Diversifie			7 717 405,52	6,50
AMERICAN TOWER CORP SR UNSECURED 02/34 5.45	USD	583 000	521 592,29	0,44
AMERICAN TOWER CORP SR UNSECURED 05/32 3.625	EUR	368 000	371 783,13	0,31
AMERICAN TOWER CORP SR UNSECURED 4.40% 15/02/2026	USD	600 000	518 920,63	0,44
AMERICAN TOWER CORP SR UNSECURED 4.9% 15/03/2030	USD	200 000	175 276,24	0,15
AMERICAN TOWER CORP SR UNSECURED 5.55% 15/07/2033	USD	400 000	360 226,99	0,30
ASCENDAS REIT SR UNSECURED REGS 06/28 0.75	EUR	400 000	369 253,97	0,31
COVIVIO HOTELS SACA SR UNSECURED REGS 05/33 4.125	EUR	1 400 000	1 424 133,97	1,20
CROWN CASTLE INC SR UNSECURED 09/34 5.2	USD	900 000	773 669,57	0,65
EQUINIX EU 2 FINANCING C COMPANY GUAR 05/34 4	EUR	480 000	483 768,16	0,41
EQUINIX EU 2 FINANCING C COMPANY GUAR 09/33 3.65	EUR	420 000	428 826,30	0,36
GELF BOND ISSUER I SA COMPANY GUAR 11/31 3.625	EUR	397 000	404 744,43	0,34
GELF BOND ISSUER I SA COMPANY GUAR REGS 1.125% 18/07/2029	EUR	133 000	124 358,84	0,11
ICADE SR UNSECURED REGS 05/35 4.375	EUR	100 000	100 908,44	0,09
KLEPIERRE SA SR UNSECURED REGS 09/33 3.875	EUR	600 000	634 082,61	0,53
UNIBAIL RODAMCO WESTFLD COMPANY GUAR REGS 09/34 3.875	EUR	1 000 000	1 025 859,95	0,86
Fonciere - Entrepot			4 615 449,95	3,89
AMERICOLD REALTY OPER PA 5.409% 12/09/2034	USD	206 000	174 640,01	0,15
FIRST INDUSTRIAL LP COMPANY GUAR 01/31 5.25	USD	298 000	258 598,80	0,22

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
GOODMAN US FINANCE SIX COMPANY GUAR 144A 5.125% 07/10/2034	USD	500 000	429 649,90	0,36
GOODMAN US FINANCE SIX COMPANY GUAR REGS 10/34 5.125	USD	757 000	650 489,96	0,55
PROLOGIS EURO FINANCE COMPANY GUAR 05/34 4	EUR	300 000	308 509,29	0,26
PROLOGIS LP SR UNSECURED 05/35 5.25	USD	185 000	161 008,62	0,14
PROLOGIS TARGETED US COMPANY GUAR REGS 04/34 5.5	USD	365 000	321 760,58	0,27
PROLOGIS TARGETED US PROLOGIS TARGETED 5.25% 15/01/2035	USD	494 000	433 032,50	0,36
REXFORD INDUSTRIAL REALT COMPANY GUAR 12/30 2.125	USD	350 000	259 906,82	0,22
SEGRO CAPITAL SARL COMPANY GUAR REGS 09/31 0.5	EUR	771 000	648 169,46	0,55
SEGRO PLC SR UNSECURED REGS 09/32 3.5	EUR	374 000	380 890,65	0,32
SELP FINANCE SARL 1.5% 20/11/2025	EUR	200 000	200 876,90	0,17
SELP FINANCE SARL COMPANY GUAR REGS 05/29 0.875	EUR	200 000	182 942,20	0,15
SELP FINANCE SARL SR UNSECURED REGS 01/32 3.75	EUR	201 000	204 974,26	0,17
Fonciere - Immeuble de bureau			2 384 470,86	2,01
ALEXANDRIA REAL ESTATE E COMPANY GUAR 05/36 5.25	USD	691 000	581 572,47	0,49
ALEXANDRIA REAL ESTATE E COMPANY GUAR 10/35 5.5	USD	300 000	263 810,03	0,22
BOSTON PROPERTIES LP SR UNSECURED 03/30 2.9	USD	355 000	280 438,56	0,24
BOSTON PROPERTIES LP SR UNSECURED 04/32 2.55	USD	300 000	217 231,57	0,18
BOSTON PROPERTIES LP SR UNSECURED 5.75% 15/01/2035	USD	280 000	246 385,99	0,21
GREAT PORTLAND ESTATES COMPANY GUAR REGS 09/31 5.375	GBP	502 000	594 116,15	0,50
INMOBILIARIA COLONIAL SO SR UNSECURED REGS 1.625% 28/11/2025	EUR	200 000	200 916,09	0,17
Fonciere - Magasins d'usines			525 470,43	0,44
REALTY INCOME CORP SR UNSECURED 06/35 3.875	EUR	530 000	525 470,43	0,44
Foncieres - Appartements			1 611 213,73	1,36
AMERICAN HOMES 4 RENT SR UNSECURED 02/34 5.5	USD	600 000	531 396,64	0,45
ESSEX PORTFOLIO LP COMPANY GUAR 04/34 5.5	USD	100 000	88 189,46	0,07
THE UNITE GROUP PLC THE UNITE GROUP PLC	GBP	835 000	991 627,63	0,84
Fonciere - Services de sante			2 919 990,41	2,46
COFINIMMO 12/30 0.875	EUR	200 000	175 500,84	0,15
HCP INC SR UNSECURED 3.5% 15/07/2029	USD	200 000	167 231,78	0,14
HEALTHPEAK PROPERTIES SR UNSECURED 12/32 5.25	USD	156 000	135 552,52	0,11
OMEGA HLTHCARE INVESTORS COMPANY GUAR 5.2% 01/07/2030	USD	600 000	514 819,53	0,43
VENTAS REALTY LP COMPANY GUAR 01/35 5	USD	700 000	599 873,58	0,51
VENTASREALTY LP COMPANY GUAR 5.625% 01/07/2034	USD	200 000	175 900,84	0,15
WELLTOWER OP LLC COMPANY 5.125% 01/07/2035	USD	300 000	256 709,94	0,22
WELLTOWER OP LLC COMPANY GUAR 4.5% 01/12/2034	GBP	800 000	894 401,38	0,75
Fonciere - Stockage			1 485 739,83	1,25

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
EXTRA SPACE STORAGE LP COMPANY GUAR 01/35 5.35	USD	300 000	263 656,06	0,22
PUBLIC STORAGE OP CO COMPANY GUAR 07/25 VAR	USD	84 000	71 817,30	0,06
PUBLIC STORAGE OP CO PUBLIC STORAGE OP CO 16/04/2027	USD	1 340 000	1 150 266,47	0,97
Gestion de portefeuille - Services de conseil			1 225 556,18	1,03
AMVEST RCF CUSTODIAN BV SR UNSECURED REGS 03/30 3.875	EUR	1 200 000	1 225 556,18	1,03
Immobilier - Management/Services			3 668 526,68	3,09
SAGAX AB SR UNSECURED REGS 03/32 4	EUR	480 000	490 412,34	0,41
SAGAX AB SR UNSECURED REGS 05/30 4.375	EUR	1 000 000	1 041 243,21	0,88
VONOVIA SE SR UNSECURED REGS 04/34 4.25	EUR	600 000	623 491,80	0,53
VONOVIA SE SR UNSECURED REGS 5.5% 18/01/2036	GBP	1 300 000	1 513 379,33	1,27
Immobilier - Operations/Developpement			10 774 470,52	9,08
CTP NV CTP NV 4.25% 10/03/2035	EUR	786 000	780 149,86	0,66
CTP NV SR UNSECURED REGS 1.5% 27/09/2031	EUR	400 000	353 600,92	0,30
CTP NV SR UNSECURED REGS 11/32 3.875	EUR	100 000	100 943,77	0,09
GOODMAN HK FINANCE COMPANY GUAR REGS 3% 22/07/2030	USD	200 000	158 571,09	0,13
GRAINGER PLC 3.375% 24/04/2028	GBP	300 000	337 931,27	0,28
KOJAMO OYJ SR UNSECURED REGS 03/26 2	EUR	200 000	200 048,98	0,17
KOJAMO OYJ SR UNSECURED REGS 03/32 3.875	EUR	318 000	317 101,13	0,27
KOJAMO OYJ SR UNSECURED REGS 05/29 0.875	EUR	700 000	639 711,86	0,54
LEG IMMOBILIEN SE SR UNSECURED REGS 01/35 3.875	EUR	600 000	597 992,88	0,50
LIBERTY LIVING FINANCE COMPANY GUAR REGS 11/29 3.375	GBP	1 000 000	1 123 602,15	0,95
LOGICOR FINANCING SARL COMPANY GUAR REGS 2.75% 15/01/2030	GBP	300 000	317 264,90	0,27
NE PROPERTY BV COMPANY GUAR REGS 1.875% 09/10/2026	EUR	100 000	100 070,44	0,08
NERVAL SAS COMPANY GUAR REGS 04/32 2.875	EUR	1 600 000	1 521 565,41	1,28
P3 GROUP SARL SR UNSECURED REGS 02/30 4.625	EUR	400 000	423 623,21	0,36
P3 GROUP SARL SR UNSECURED REGS 04/32 4	EUR	186 000	188 533,24	0,16
SATO OYJ SR UNSECURED 2.45% 12/06/2030	EUR	400 000	371 950,92	0,31
SHURGARD LUXEMBOURG COMPANY GUAR REGS 05/35 4	EUR	500 000	500 700,87	0,42
SHURGARD LUXEMBOURG COMPANY GUAR REGS 3.625% 22/10/2034	EUR	1 300 000	1 303 687,73	1,10
SIRIUS REAL ESTATE LTD SR UNSECURED REGS 4% 22/01/2032	EUR	600 000	605 126,30	0,51
TAG IMMOBILIEN AG SR UNSECURED REGS 03/30 4.25	EUR	800 000	832 293,59	0,70
Investissements immobiliers - Hotels			2 282 985,01	1,92
HOST HOTELS RESORTS HOST HOTELS + RESORTS	USD	1 300 000	1 109 353,44	0,93
HOST HOTELS RESORTS LP SR UNSECURED 06/32 5.7	USD	700 000	608 677,74	0,51
HOST HOTELS RESORTS LP SR UNSECURED 5.7% 01/07/2034	USD	659 000	564 953,83	0,48
Service/Programme de diffusion			416 102,57	0,35
TDF INFRASTRUCTURE SAS SR UNSECURED REGS 10/31 4.125	EUR	400 000	416 102,57	0,35

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Telecommunication - Services			356 240,65	0,30
TDC NET AS SR SECURED REGS 08/32 5	EUR	346 000	356 240,65	0,30
Titres de créances			**787 924,75**	**0,66**
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			**787 924,75**	**0,66**
Souverain			787 924,75	0,66
BTF TRESOR 05/11/2025	EUR	544 346	540 660,78	0,46
BTF TRESOR 08/10/2025	EUR	170 617	169 709,32	0,14
BTF TRESOR 31/12/2025	EUR	78 323	77 554,65	0,06
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**6 004 288,62**	**5,06**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**6 004 288,62**	**5,06**
AXA COURT TERME I	EUR	149,78	1 622 330,87	1,37
AXA IM EURO LIQUIDITY SRI	EUR	90,8235	4 381 957,75	3,69
Total			**116 889 761,18**	**98,51**

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
V GBP/EUR 03/07/25	94 957,01	0,00	EUR	7 105 781,40	GBP	-7 010 824,39
V USD/EUR 10/07/25	796,36	0,00	EUR	256 082,78	USD	-255 286,42
V USD/EUR 10/07/25	3 326,52	0,00	EUR	173 517,46	USD	-170 190,94
V USD/EUR 10/07/25	423 872,58	0,00	EUR	16 039 719,61	USD	-15 615 847,03
Total	**522 952,47**	**0,00**		**23 575 101,25**		**-23 052 148,78**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
GER EURO-BUND FUTURE 08 SEP 25 RXU5 08/09/2025	-2,00	2 200,00	0,00	-260 300,00
US 10YR ULTRA FUT 19 SEP 2025 UXYU5 19/09/2025	-1,00	0,00	412,64	-97 342,62
Sous total		**2 200,00**	**412,64**	**-357 642,62**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**2 200,00**	**412,64**	**-357 642,62**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Information Classification: Confidential

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	116 889 761,18
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	522 952,47
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	1 787,36
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	1 830 318,83
Autres passifs (-)	-590 139,23
Total = actif net	**118 654 680,61**

Information Classification: Confidential

AGIPI IMMOBILIER

RAPPORT ANNUEL
AU
28/06/2024

Information Classification: Confidential

Bilan actif au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Dépôts	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers	**196 372 692,64**	**195 443 739,75**
Actions et valeurs assimilées	**113 145 728,71**	**100 350 293,51**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	113 145 728,71	100 350 293,51
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**83 153 784,80**	**85 497 384,19**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	83 153 784,80	85 497 384,19
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**5 266 768,81**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	5 266 768,81
Titres de créances négociables	0,00	5 266 768,81
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**0,00**	**4 329 293,24**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	4 329 293,24
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**73 179,13**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	73 179,13	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**38 967 160,30**	**29 583 823,11**
Opérations de change à terme de devises	**38 342 557,95**	**29 230 311,11**
Autres	**624 602,35**	**353 512,00**
Comptes financiers	**1 662 289,93**	**2 676 965,07**
Liquidités	**1 662 289,93**	**2 676 965,07**
Total de l'actif	**237 002 142,87**	**227 704 527,93**

Information Classification: Confidential

Bilan passif au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
Capitaux propres		
Capital	**200 366 756,71**	**197 583 846,27**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**-9 347 112,28**	**-1 645 441,14**
Résultat de l'exercice (a, b)	**7 346 688,50**	**1 225 714,10**
Total des capitaux propres	**198 366 332,93**	**197 164 119,23**
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	**73 179,09**	**172 229,38**
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres financiers	**0,00**	**172 229,38**
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de financiers titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	172 229,38
Contrats financiers	**73 179,09**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	73 179,09	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	**38 562 630,85**	**30 368 179,32**
Opérations de change à terme de devises	**38 308 402,57**	**29 113 977,37**
Autres	**254 228,28**	**1 254 201,95**
Comptes financiers	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	**0,00**	**0,00**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Total du passif	**237 002 142,87**	**227 704 527,93**

(a) Y compris comptes de régularisations
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Information Classification: Confidential

Hors-bilan au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
Operations de couverture		
Engagements sur marches reglementes ou assimiles		
Contrats futures		
TAUX		
US 10YR N 09/24 TYU4	5 233 686,15	0,00
US 10YR 09/24 UXYU4	2 012 683,69	0,00
US 5YR 09/24 FVU4	4 872 711,11	0,00
Total TAUX	12 119 080,95	0,00
Total Contrats futures	12 119 080,95	0,00
Total Engagements sur marches reglementes ou assimiles	12 119 080,95	0,00
Engagements de gre a gre		
Total Engagements de gre a gre	0,00	0,00
Autres operations		
Total Autres operations	0,00	0,00
Total Operations de couverture	**12 119 080,95**	**0,00**
Autres operations		
Engagements sur marches reglementes ou assimiles		
Total Engagements sur marches reglementes ou assimiles	0,00	0,00
Engagements de gre a gre		
Total Engagements de gre a gre	0,00	0,00
Autres operations		
Total Autres operations	0,00	0,00
Total Autres operations	**0,00**	**0,00**

Information Classification: Confidential

Compte de résultat au 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	87 545,16	38 402,66
Produits sur actions et valeurs assimilées	8 913 240,77	3 049 248,43
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 705 627,25	1 513 982,36
Produits sur titres de créances	64 122,41	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**10 770 535,59**	**4 601 633,45**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 950,57	2 104,45
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**2 950,57**	**2 104,45**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**10 767 585,02**	**4 599 529,00**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	3 288 956,55	3 381 593,94
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	**7 478 628,47**	**1 217 935,06**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-131 939,97	7 779,04
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	**7 346 688,50**	**1 225 714,10**

Information Classification: Confidential

Annexes

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

La devise de comptabilité du portefeuille est l'EUR.

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Règlement ANC n°2017-05 modifiant le règlement ANC n°2014-01 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Evénement exceptionnel intervenu au cours de l'exercice : Néant.

Changements comptables soumis à l'information des porteurs : Néant.

Changements d'estimation et changements de modalités (à justifier le cas échéant) : Néant.

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice : Néant.

1. REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté des comptes annuels de la manière suivante :

Valeurs mobilières :

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé français ou étrangers :

- Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé français ou étrangers : cours de clôture du jour de valorisation (source : Thomson-Reuters).
- Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Les justificatifs sont communiqués au Commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.
- Devises : les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur euro suivant le cours des devises publié à 16h à Londres au jour de l'évaluation (source : WM Company).
- Les obligations et produits de taux indexés à taux fixe ou variable, y compris les Bons du Trésor à intérêts annuels (BTAN), Bons du Trésor à taux fixe et à intérêt précompté (BTF), sont valorisés quotidiennement à leur valeur de marché sur la base de cours d'évaluation provenant de fournisseurs de données considérés comme éligibles par la Société de Gestion et classés par ordre de priorité selon le type de l'instrument. Ils sont évalués en prix pied de coupon.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

Les parts ou actions d'OPC :

- Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative officielle publiée. Les organismes de placement collectifs valorisant dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative de l'OPC sont évalués sur la base d'estimations sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

Les Titres de Créance Négociable hors Bons du Trésor à intérêts annuels (BTAN), Bons du Trésor à taux fixe et à intérêt précompté (BTF):

Les titres de Créance Négociables (TCN) sont valorisés par l'application d'une méthode actuarielle, le taux d'actualisation retenu étant celui d'émission ou d'émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre (spread de marché de l'émetteur).

Les taux de marché utilisés sont :
- pour l'Euro, courbe de swap €STR (méthode Overnight Indexed Swap OIS),
- pour l'USD, courbe de swap Fed Funds (méthode Overnight Indexed Swap OIS),
- pour le GBP, courbe de swap SONIA (méthode Overnight Indexed Swap OIS).

Le taux d'actualisation est un taux interpolé (par interpolation linéaire) entre les deux périodes cotées les plus proches encadrant la maturité du titre.

Les instruments de titrisation :

- Titres adossés à des actifs (ABS) : les ABS sont évalués sur la base d'un cours d'évaluation provenant de prestataires de service, de fournisseurs de données, de contreparties éligibles et/ou de tierces parties désignés par la Société de Gestion (à savoir, les fournisseurs de données éligibles).
- Obligations adossées à des actifs (CDO) et Obligations adossés à des prêts (CLO) :

Information Classification: Confidential

- (i) les tranches subordonnées émises par des CDO et/ou CLO et (ii) les CLO « sur-mesure » sont évalués sur la base d'un cours d'évaluation provenant des banques arrangeuses, des « Lead Managers », des contreparties s'étant engagées à fournir ces cours d'évaluation et/ou des tierces parties désignées par la Société de Gestion (à savoir, les fournisseurs de données éligibles)
- (ii) les titres émis par des CDO et/ou CLO qui ne sont ni (i) des tranches subordonnées de CDO et/ou CLO ni (ii) des CLO « sur mesure » sont évalués sur la base d'un cours d'évaluation provenant de tierces parties désignées par la Société de Gestion (à savoir, les fournisseurs de données éligibles).

Les cours utilisés pour l'évaluation des instruments de titrisation sont sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

Les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Prêt/Emprunt :
  - Prêts de titres : les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché des titres ; la créance représentative des titres prêtés est évaluée à partir des termes du contrat de créance.

  - Emprunts de titres : la dette représentative des titres empruntés est évaluée selon les modalités contractuelles.

- Pensions :
  - Prises en pension : la créance représentative des titres reçus en pension est évaluée selon les modalités contractuelles.
  - Mises en pension : les titres donnés en pension sont évalués à la valeur de marché des titres ; la dette représentative des titres donnés en pension est évaluée selon les modalités contractuelles.

- Instruments financiers reçus et/ou données en garantie :

-La société de gestion procèdera selon les règles d'évaluation prévues dans le prospectus, à une valorisation quotidienne des garanties reçues sur une base de prix de marché. Toutefois ces instruments et les dettes de restitution correspondantes sont présentés au bilan à leur prix de revient. Les appels de marge sont réalisés conformément aux termes des contrats de garantie financières.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé :

Ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation

- Contract for difference (CFD) : les CFD sont valorisés à leur valeur de marché en fonction des cours de clôture du jour de valorisation des titres sous-jacents. La valeur boursière des lignes correspondantes mentionne le différentiel entre la valeur boursière et le strike des titres sous-jacents.

- Dérivés sur événement de crédit (CDS) : les CDS sont valorisés selon la méthode standard pour les CDS préconisée par l'ISDA. (sources : Markit pour les courbes de CDS et le taux de recouvrement ainsi que Bloomberg pour les courbes de taux d'intérêts).

- Changes à terme (Forex Forwards) : les changes à terme sont valorisés sur la base d'un calcul prenant en compte :
  - La valeur nominale de l'instrument,
  - Le prix d'exercice de l'instrument,
  - Les facteurs d'actualisation pour la durée restant à courir,
  - Le taux de change au comptant à la valeur au marché,
  - Le taux de change à terme pour la durée restant à courir, défini comme le produit du taux de change au comptant et le rapport des facteurs d'actualisation dans chaque monnaie calculé en utilisant les courbes de taux appropriées.

⇨ Produits dérivés de gré à gré au sein de la gestion monétaire (hors CDS, FX Forwards et CFD):

- Swap de taux contre €STR, FED FUNDS ou SONIA :
  Ils sont valorisés selon la méthode du coût de retournement. A chaque calcul de la valeur liquidative, les contrats d'échange de taux d'intérêts et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt et/ou de devises du marché. L'actualisation se fait en utilisant une courbe de taux zéro-coupon.
- Swap de taux d'intérêts contre une référence EURIBOR ou LIBOR :
  Ils sont valorisés à leur valeur de marché en fonction de prix calculés par les contreparties, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

⇨ Produits dérivés de gré à gré en dehors de la gestion monétaire (hors CDS, FX Forwards et CFD):

Les instruments dérivés sont valorisés à leur valeur de marché en fonction de prix calculés par les contreparties, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

Si la Société de gestion le juge nécessaire, un investissement ou un titre spécifique peut être évalué selon une méthode alternative que celles présentées précédemment, sur recommandation du Global Risk Management ou d'un gérant de portefeuille après validation du Global Risk Management. Lorsque la valeur d'un investissement n'est pas vérifiable par la méthode habituelle ni une méthode alternative, celle-ci correspondra à la valeur de réalisation probable estimée, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.
En pratique, si la société de gestion est contrainte à réaliser une transaction à un prix significativement différent de l'évaluation prévue à la lecture des règles de valorisation présentées ici, l'ensemble des titres subsistant dans le fonds devra être évalué à ce nouveau prix

Information Classification: Confidential

2. Méthodes de comptabilisation

La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des coupons ENCAISSES.

Les frais de négociation sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de l'UCIT et ne sont donc pas additionnés au prix de revient des valeurs mobilières (frais exclus).

Le PRMP (ou Prix de Revient Moyen Pondéré) est retenu comme méthode de liquidation des titres. En revanche, pour les produits dérivés la méthode du FIFO (ou « First In » « First Out » ; « premier entré – premier sorti ») est utilisée.

3. Politiques de distribution

Les Sommes Distribuables sont composées conformément aux dispositions légales, par :

- le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les Sommes Distribuables sont intégralement capitalisées chaque année.

4. Méthode de calcul des frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions.

Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de gestion peuvent s'ajouter :

- les commissions de mouvement facturées à l'OPC,
- la rémunération perçue par l'agent prêteur résultant de la mise en place des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Les frais de gestion et de fonctionnement facturés à l'OPC, sont donc :

- Frais directement imputés au compte de résultat de l'OPC :
    - Frais de gestion dont frais de gestion externes a la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats) :
        - Le taux maximum s'élève à 1,85% TTC de l'Actif net (OPC inclus).
- Frais indirect maximum (commission et frais de gestion) :
    - Le taux maximum s'élève à 2% TTC de l'Actif des OPC sélectionnés.
- Commission de mouvement / Dépositaire :
    - Le prélèvement sur chaque transaction est de 50 euros TTC maximum.
- Commission de surperformance :
    - Néant.
- Rétrocession de frais de gestion :
    - Néant.
- Nature des frais pris en charge par l'entreprise pour les fonds d'épargne salariale. Cette rubrique de frais n'est pas applicable aux OPC autres que les Fonds d'Epargne Salariale :
    - Non applicable.

Information Classification: Confidential

5. Calcul des ratios et des engagements

Les fonds détenant des contrats financiers calculent ses règles de division des risques, conformément à l'article R.214-30 du Code Monétaire et Financier, en tenant compte des instruments financiers sous-jacents à ces contrats.

Dans les cas où ceci est autorisé par le prospectus du fonds, l'exposition réelle de ce dernier au risque de marché peut être réalisée au travers de contrats financiers qui portent sur des instruments financiers diversifiés. Dans ces cas, le portefeuille du fonds est concentré mais l'utilisation des contrats financiers conduit à diversifier l'exposition au risque du fonds.

6. Tableau « hors-bilan »

Les positions en « hors-bilan » sont classées en « Opérations de couverture » ou « Autres opérations » en fonction de l'objectif recherché dans le cadre de la gestion du fonds.

Tableau de concordance des parts			
Nom du fonds :	**AGIPI IMMOBILIER**		
Code portefeuille :	**AFPI**		
Code ISIN	**Catégorie indiquée sur le prospectus/KIID**	**Affectation des sommes distribuables**	**Parts présentées dans l'inventaire**
FR0011545680	C	Capitalisation	RC

Information Classification: Confidential

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	28/06/2024	30/06/2023
Actif net en début d'exercice	**197 164 119,23**	**201 042 845,68**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	17 970 412,06	28 399 600,62
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-29 245 122,55	-20 619 141,29
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 345 056,89	3 116 409,48
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6 526 307,64	-8 476 452,88
Plus-values réalisées sur contrats financiers	128 848,20	2 782 015,17
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-308 476,79	-622 458,49
Frais de transaction	-59 212,78	-60 040,25
Différences de change	-5 130 959,49	-4 679 763,63
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	13 622 526,42	-4 479 297,57
Différence d'estimation exercice N :	*3 290 003,72*	*-10 332 522,70*
Différence d'estimation exercice N-1 :	*-10 332 522,70*	*-5 853 225,13*
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-73 179,09	-457 532,67
Différence d'estimation exercice N :	*-73 179,09*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1 :	*0,00*	*457 532,67*
Distribution d'avoirs	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	7 478 628,47	1 217 935,06
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments *	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**198 366 332,93**	**197 164 119,23**

* Le contenu de cette ligne fera l'objet d'une explication précise de la part de l'OPC (apports en fusion, versements reçus en garantie en capital et/ou de performance)

Information Classification: Confidential

3. MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE TITRES EN COURS DE PERIODE

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
a) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	23,256,326.93	20,666,779.24
b) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	0.00	0.00
c) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'OPCVM / du fonds d'investissement à vocation générale	55,641,975.35	61,497,459.34
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ; (Article R.214-11-I- 4° (OPCVM) / Article R.214-32-18-I-4° (FIVG) du code monétaire et financier)	0.00	0.00
e) Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ou mentionnés aux I et II de l'article R.214-32-19. (Articles R.214-11-II (OPCVM) et R.214-32-19-I et II-(FIVG) du code monétaire et financier)	0.00	0.00

Ce tableau ne fait pas partie de l'annexe des comptes annuels et n'est donc pas audite par le commissaire aux comptes.

Information Classification: Confidential

4. COMPLEMENTS D'INFORMATION

4.1. Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilees		
Obligations a taux fixe nego. sur un marche regl. ou assimile	80 151 635,15	40,41
Obligations a taux variable revisable nego. sur un ma rche regl. ou assimile	1 337 585,61	0,67
Obligations convertibles nego. sur un marche regl. ou assimile	1 664 564,04	0,84
TOTAL Obligations et valeurs assimilees	**83 153 784,80**	**41,92**
Titres de creances		
TOTAL Titres de creances	**0,00**	**0,00**
Autres instruments financiers		
TOTAL Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
TOTAL ACTIF	**83 153 784,80**	**41,92**
PASSIF		
Operations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Operations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
TOTAL PASSIF	**0,00**	**0,00**
Hors Bilan		
Operations de couverture		
TAUX	12 119 080,95	6,11
TOTAL Operations de couverture	**12 119 080,95**	**6,11**
Autres operations		
TOTAL Autres operations	**0,00**	**0,00**
TOTAL Hors Bilan	**12 119 080,95**	**6,11**

Information Classification: Confidential

4.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	81 816 199,19	41,25			1 337 585,61	0,67		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Comptes financiers							1 662 289,93	0,84
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture							12 119 080,95	6,11
Autres opérations								

4.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	985 230,02	0,50	4 662 588,42	2,35	13 951 927,02	7,03	16 209 698,45	8,17	47 344 340,89	23,87
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres financiers										
Comptes financiers	1 662 289,93	0,84								
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture							4 872 711,11	2,46	7 246 369,84	3,65
Autres opérations										

Information Classification: Confidential

4.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise 1 USD	% USD	Devise 2 GBP	% GBP	Devise 3 AUD	% AUD	Devise N	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	68 684 569,69	34,63	6 672 085,40	3,36	10 751 624,07	5,42	16 739 948,77	8,44
Obligations et valeurs assimilées	28 765 047,89	14,50	8 894 670,90	4,48			478 955,28	0,24
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Créances	355 467,85	0,18	54 758,18	0,03	58 664,96	0,03	125 349,86	0,06
Comptes financiers	431 976,97	0,22	211 640,37	0,11	19 719,18	0,01	238 375,34	0,12
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Dettes	28 865 010,07	14,55	8 951 331,25	4,51			492 061,25	0,25
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

4.5. Ventilation par nature des postes créances et dettes

	28/06/2024
Créances	
Devises à terme	38 342 557,95
Coupons à recevoir	423 902,56
Dépôts de garantie	200 699,79
Total des créances	**38 967 160,30**
Dettes	
Devises à terme	-38 308 402,57
Frais de gestion	-253 688,23
Autres Dettes	-540,05
Total des dettes	**-38 562 630,85**
Total dettes et créances	**404 529,45**

Information Classification: Confidential

4.6. Capitaux propres

MOUVEMENTS DE SOUSCRIPTIONS ET RACHATS

	En parts	En montant
RC		
Actions ou parts émises durant l'exercice	140 866,6101	17 970 412,06
Actions ou parts rachetées durant l'exercice	-227 989,9239	-29 245 122,55

COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

	En montant
RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de souscription acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de rachat acquises à l'OPC	0,00

4.7. Frais de gestion

	28/06/2024
RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,67
Frais de gestion fixes	3 288 956,55
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

Information Classification: Confidential

4.8. Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC NEANT

Nature de la garantie	Etablissement Garant	Bénéficiaire	Échéance	Modalités

Autres engagements reçus et / ou donnés NEANT

4.9. Autres informations

VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	28/06/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DETENUS EN PORTEFEUILE

	28/06/2024
Actions	0,00
Obligations	0,00
TCN	0,00
OPC	0,00
Instruments financiers à terme	0,00
Total des titres du groupe	0,00

Information Classification: Confidential

4.10. Tableau d'affectation des sommes distribuables

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes			**0**	**0**	**0**	**0**

	Acomptes sur plus ou moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant Unitaire
Total acomptes			**0**	**0**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (6)	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	7 346 688,50	1 225 714,10
Total	**7 346 688,50**	**1 225 714,10**

	28/06/2024	30/06/2023
RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	7 346 688,50	1 225 714,10
Total	**7 346 688,50**	**1 225 714,10**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

Information Classification: Confidential

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-9 347 112,28	-1 645 441,14
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-9 347 112,28**	**-1 645 441,14**

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPC

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/06/2024	30/06/2023
RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-9 347 112,28	-1 645 441,14
Total	**-9 347 112,28**	**-1 645 441,14**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPC

Information Classification: Confidential

4.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

Date	Part	Actif net	Nombre d'actions ou parts	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire €
30/06/2020	RC	211 361 946,52	1 768 534,7085	119,51				-4,85
30/06/2021	RC	233 828 400,55	1 688 995,0422	138,44				8,49
30/06/2022	RC	201 042 845,68	1 509 158,5074	133,21				11,96
30/06/2023	RC	197 164 119,23	1 571 353,3899	125,47				-0,26
28/06/2024	RC	198 366 332,93	1 484 230,0761	133,64				-1,35

Information Classification: Confidential

4.12. Inventaire détaillé des dépôts et instruments financiers

Désignation des valeurs	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	Devise	% Actif Net
ALEXANDRIA REAL ESTATE EQUIT	28 222	3 080 128,15	USD	1,55
AMERICAN HEALTHCARE REIT INC REIT USD.01	19 916	271 493,13	USD	0,14
AMERICAN HOMES 4 RENT A REIT USD.01	66 290	2 298 424,45	USD	1,16
ARENA REIT	665 924	1 605 886,02	AUD	0,81
ARGAN REIT EUR2.0	16 536	1 203 820,80	EUR	0,61
ASSURA PLC	915 395	435 537,35	GBP	0,22
AVALONBAY COMMUNITIES INC	35 830	6 916 602,47	USD	3,49
BRITISH LAND CO PLC REIT GBP.25	379 344	1 841 575,63	GBP	0,93
BXP INC	19 503	1 120 228,30	USD	0,56
CAN APARTMENT PROP REAL ESTA REIT	17 107	518 499,98	CAD	0,26
CAPITALAND ASCOTT TRUST	106 186	63 967,47	SGD	0,03
CAPITALAND INVESTMENT LTD/SI COMMON STOCK	930 000	1 703 132,53	SGD	0,86
CAPITALAND INTEGRATED COMMER	2 817 049	3 840 108,10	SGD	1,94
CASTELLUM AB COMMON STOCK SEK.5	47 000	535 841,41	SEK	0,27
CATENA AB COMMON STOCK SEK4.4	27 127	1 261 943,26	SEK	0,64
CELLNEX TELECOM SA COMMON STOCK EUR.25	62 300	1 892 051,00	EUR	0,95
CUBESMART	30 003	1 264 507,12	USD	0,64
DERWENT LONDON PLC REIT GBP.05	20 329	541 882,88	GBP	0,27
DEUTSCHE WOHNEN SE COMMON STOCK	99 958	1 795 245,68	EUR	0,91
DIGITAL REALTY TRUST INC	30 161	4 278 964,36	USD	2,16
DOUGLAS EMMETT INC	47 091	584 820,35	USD	0,29
EASTERLY GOVERNMENT PROPERTI REIT USD.01	72 543	837 281,93	USD	0,42
EQUINIX INC REIT USD.001	7 067	4 988 936,04	USD	2,52
EUROCOMMERCIAL PROPERTIES NV	11 500	258 750,00	EUR	0,13
EXTRA SPACE STORAGE INC	22 707	3 292 647,42	USD	1,66
FEDERAL REALTY INVESTMENT	18 750	1 766 445,07	USD	0,89
GOODMAN GROUP REIT	391 525	8 477 999,60	AUD	4,27
HEALTHPEAK PROPERTIES INC REIT USD1.0	193 301	3 535 059,11	USD	1,78
INVITATION HOMES INC	34 444	1 153 436,12	USD	0,58
KIMCO REALTY CORP	109 844	1 994 461,62	USD	1,01
LEG IMMOBILIEN SE COMMON STOCK	16 504	1 258 595,04	EUR	0,63
LINK REIT	686 240	2 489 051,10	HKD	1,25
MAPLETREE INDUSTRIAL TRUST REIT	210 000	305 060,24	SGD	0,15
MERCIALYS REIT EUR1.0	106 567	1 100 837,11	EUR	0,55
MIRVAC GROUP REIT	573 041	667 738,45	AUD	0,34
MITSUI FUDOSAN CO LTD COMMON STOCK	480 300	4 091 146,14	JPY	2,06
NIPPON ACCOMMODATIONS FUND REIT	172	637 511,12	JPY	0,32
NIPPON PROLOGIS REIT INC	440	640 596,93	JPY	0,32
OMEGA HEALTHCARE INVESTORS REIT USD.1	22 775	727 822,49	USD	0,37
PROLOGIS INC REIT USD.01	110 244	11 552 604,28	USD	5,83
REALTY INCOME CORP	62 860	3 097 984,79	USD	1,56
REGENCY CENTERS CORP	32 772	1 901 953,25	USD	0,96
SAFESTORE HOLDINGS PLC REIT GBP.01	183 291	1 663 530,40	GBP	0,84
SEGRO PLC REIT GBP.1	206 682	2 189 559,14	GBP	1,10
SIMON PROPERTY GROUP INC	22 768	3 224 802,80	USD	1,63
SUN COMMUNITIES INC REIT USD.01	20 951	2 352 454,71	USD	1,19
TAG IMMOBILIEN AG COMMON STOCK	74 829	1 022 912,43	EUR	0,52
UDR INC REIT USD.01	59 098	2 269 076,46	USD	1,14
UNIBAIL RODAMCO WESTFIELD SE REIT EUR5.0	24 011	1 765 288,72	EUR	0,89
VERIS RESIDENTIAL INC	51 324	718 320,50	USD	0,36
WELLTOWER INC REIT USD1.0	56 092	5 456 114,77	USD	2,75
WHARF REAL ESTATE INVESTMENT COMMON STOCK HKD.1	264 000	653 090,49	HKD	0,33
TOTAL Actions & valeurs ass. neg. sur un marche regl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous)		**113 145 728,71**		**57,04**

Information Classification: Confidential

Désignation des valeurs	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	Devise	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilees nego. sur un marche regl. ou assimile		**113 145 728,71**		**57,04**
TOTAL Actions & valeurs assimilees		**113 145 728,71**		**57,04**
HOST HOTELS RESORTS LP SR UNSECURED 12/29 3.375	500 000	416 984,90	USD	0,21
ALEXANDRIA REAL ESTATE E COMPANY GUAR 04/35 4.75	147 000	129 037,44	USD	0,07
ALEXANDRIA REAL ESTATE E COMPANY GUAR 12/30 4.9	337 000	308 421,76	USD	0,16
ALEXANDRIA REAL ESTATE E COMPANY GUAR 05/36 5.25	691 000	633 163,41	USD	0,32
ALEXANDRIA REAL ESTATE E COMPANY GUAR 01/26 4.3	400 000	374 460,60	USD	0,19
ALEXANDRIA REAL ESTATE E COMPANY GUAR 01/27 3.95	600 000	551 240,20	USD	0,28
AMERICAN TOWER CORP SR UNSECURED 05/29 0.875	300 000	261 065,05	EUR	0,13
AMERICAN TOWER CORP SR UNSECURED 02/34 5.45	583 000	548 606,07	USD	0,28
AMERICAN HOMES 4 RENT SR UNSECURED 02/34 5.5	1 000 000	939 011,59	USD	0,47
AMERICAN TOWER CORP SR UNSECURED 06/25 4	500 000	460 638,41	USD	0,23
ARGAN SR UNSECURED REGS 11/26 1.011	600 000	557 559,39	EUR	0,28
ASCENDAS REIT SR UNSECURED REGS 06/28 0.75	700 000	606 392,45	EUR	0,31
AVALONBAY COMMUNITIES SR UNSECURED 11/24 3.5	300 000	278 816,58	USD	0,14
AVALONBAY COMMUNITIES SR UNSECURED 02/33 5	176 000	163 240,30	USD	0,08
AVALONBAY COMMUNITIES SR UNSECURED 11/25 3.5	300 000	274 582,47	USD	0,14
BOSTON PROPERTIES LP SR UNSECURED 03/30 2.9	355 000	283 848,96	USD	0,14
BOSTON PROPERTIES LP SR UNSECURED 12/27 6.75	382 000	367 634,71	USD	0,19
BOSTON PROPERTIES LP SR UNSECURED 01/25 3.2	328 000	305 911,62	USD	0,15
CELLNEX FINANCE CO SA COMPANY GUAR 3.625% 24/01/2029	600 000	597 901,62	EUR	0,30
COFINIMMO SR UNSECURED REGS 12/30 0.875	1 000 000	807 060,21	EUR	0,41
COVIVIO HOTELS SACA SR UNSECURED REGS 05/33 4.125	2 200 000	2 154 805,31	EUR	1,09
COVIVIO HOTELS SACA SR UNSECURED REGS 09/25 1.875	200 000	197 419,74	EUR	0,10
COVIVIO HOTELS SACA SR UNSECURED REGS 07/29 1	2 600 000	2 264 025,24	EUR	1,14
CTP NV SR UNSECURED REGS 06/25 0.5	178 000	171 729,72	EUR	0,09
EQUINIX INC SR UNSECURED 07/30 2.15	400 000	316 618,50	USD	0,16
EQUINIX INC SR UNSECURED 03/33 1	300 000	239 237,49	EUR	0,12
EQUINIX INC SR UNSECURED 07/25 1.25	400 000	358 753,38	USD	0,18
EQUINIX EU 2 FINANCING C COMPANY GUAR 06/34 5.5	1 111 000	1 040 164,32	USD	0,52
EQUINIX INC SR UNSECURED 11/24 2.625	300 000	277 384,31	USD	0,14
EQUINIX INC SR UNSECURED 03/27 0.25	1 000 000	915 639,58	EUR	0,46
ESSEX PORTFOLIO LP COMPANY GUAR 04/34 5.5	485 000	455 863,43	USD	0,23
EXTRA SPACE STORAGE LP COMPANY GUAR 07/30 5.5	375 000	352 535,57	USD	0,18
EXTRA SPACE STORAGE LP COMPANY GUAR 10/31 2.4	200 000	154 263,52	USD	0,08
EXTRA SPACE STORAGE LP COMPANY GUAR 04/28 5.7	200 000	191 356,87	USD	0,10
FEDERAL REALTY OP LP SR UNSECURED 02/26 1.25	556 000	486 592,10	USD	0,25
GECINA SR UNSECURED REGS 06/32 2	1 000 000	880 909,59	EUR	0,44
GELF BOND ISSUER I SA COMPANY GUAR REGS 07/29 1.125	733 000	648 846,47	EUR	0,33
GOODMAN HK FINANCE COMPANY GUAR REGS 3% 22/07/2030	200 000	162 215,23	USD	0,08
GOODMAN AUSTRALIA FIN SR UNSECURED REGS 05/30 4.25	481 000	489 498,45	EUR	0,25
GOODMAN US FIN FIVE LLC COMPANY GUAR REGS 05/32 4.625	368 000	318 206,40	USD	0,16
GOODMAN US FIN THREE COMPANY GUAR 144A 03/28 3.7	200 000	176 868,73	USD	0,09
GRAINGER PLC SR SECURED REGS 04/28 3.375	300 000	325 707,15	GBP	0,16
HEALTHCARE RLTY HLDGS LP COMPANY GUAR 01/28 3.625	385 000	338 014,38	USD	0,17
HEALTHPEAK OP LLC COMPANY GUAR 02/27 1.35	1 071 000	911 565,88	USD	0,46
HEALTHPEAK OP LLC COMPANY GUAR 12/28 2.125	1 000 000	825 141,70	USD	0,42
HEALTHPEAK OP LLC COMPANY GUAR 12/32 5.25	156 000	143 256,53	USD	0,07
HOST HOTELS RESORTS LP SR UNSECURED 07/34 5.7	479 000	442 840,16	USD	0,22
HOST HOTELS RESORTS LP SR UNSECURED 12/31 2.9	857 000	669 039,55	USD	0,34

Information Classification: Confidential

Désignation des valeurs	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	Devise	% Actif Net
HOST HOTELS RESORTS LP SR UNSECURED 09/30 3.5	2 264 000	1 888 464,36	USD	0,95
HOWOGE WOHNUNGS SR UNSECURED REGS 06/30 3.875	300 000	301 279,71	EUR	0,15
KIMCO REALTY OP LLC COMPANY GUAR 02/25 3.3	231 000	215 186,17	USD	0,11
KIMCO REALTY OP LLC COMPANY GUAR 04/27 3.8	200 000	181 271,95	USD	0,09
KLEPIERRE SA SR UNSECURED REGS 09/33 3.875	900 000	893 192,10	EUR	0,45
KOJAMO OYJ SR UNSECURED REGS 05/29 0.875	2 083 000	1 771 585,34	EUR	0,89
KOJAMO OYJ SR UNSECURED REGS 05/27 1.875	200 000	187 699,34	EUR	0,09
KOJAMO OYJ SR UNSECURED REGS 03/26 2	800 000	775 982,31	EUR	0,39
LEG IMMOBILIEN SE SR UNSECURED REGS 01/26 0.375	200 000	189 945,81	EUR	0,10
LIBERTY LIVING FINANCE COMPANY GUAR REGS 11/29 3.375	1 000 000	1 088 416,88	GBP	0,55
LIBERTY LIVING FINANCE COMPANY GUAR REGS 11/24 2.625	1 511 000	1 786 634,36	GBP	0,90
LINK FINANCE CAYMAN 2009 COMPANY GUAR REGS 09/24 3.6	200 000	188 118,50	USD	0,09
LOGICOR FINANCING SARL COMPANY GUAR REGS 11/25 0.625	357 000	340 504,62	EUR	0,17
LOGICOR FINANCING SARL COMPANY GUAR REGS 01/30 2.75	700 000	701 575,35	GBP	0,35
LOGICOR FINANCING SARL COMPANY GUAR REGS 07/28 4.625	734 000	752 949,83	EUR	0,38
MID AMERICA APARTMENTS SR UNSECURED 02/32 5.3	483 000	451 271,76	USD	0,23
NERVAL SAS COMPANY GUAR REGS 04/32 2.875	2 700 000	2 486 361,43	EUR	1,25
NERVAL SAS COMPANY GUAR REGS 07/28 3.625	200 000	202 951,04	EUR	0,10
OMEGA HLTHCARE INVESTORS COMPANY GUAR 10/29 3.625	248 000	208 679,43	USD	0,11
P3 GROUP SARL SR UNSECURED REGS 02/30 4.625	723 000	737 384,97	EUR	0,37
DOC DR LLC COMPANY GUAR 03/27 4.3	300 000	277 434,18	USD	0,14
DOC DR LLC COMPANY GUAR 01/28 3.95	100 000	90 924,85	USD	0,05
PROLOGIS INTL FUND II COMPANY GUAR REGS 07/29 0.875	311 000	269 546,08	EUR	0,14
PROLOGIS YEN FIN COMPANY GUAR 06/36 0.885	100 000 000	478 955,28	JPY	0,24
PROLOGIS INTL FUND II COMPANY GUAR REGS 11/30 2.375	1 700 000	1 566 865,78	EUR	0,79
PROLOGIS EURO FINANCE COMPANY GUAR 05/34 4	1 378 000	1 381 211,53	EUR	0,70
PROLOGIS EURO FINANCE COMPANY GUAR 05/33 4.625	500 000	522 630,25	EUR	0,26
PROLOGIS TARGETED US COMPANY GUAR REGS 04/29 5.25	665 000	631 509,57	USD	0,32
PROLOGIS TARGETED US COMPANY GUAR REGS 04/34 5.5	665 000	632 936,63	USD	0,32
PROLOGIS EURO FINANCE COMPANY GUAR 02/32 0.5	375 000	292 034,84	EUR	0,15
PROLOGIS INTL FUND II COMPANY GUAR REGS 06/31 3.125	520 000	492 454,62	EUR	0,25
PUBLIC STORAGE OP CO COMPANY GUAR 09/30 0.5	900 000	748 541,14	EUR	0,38
REALTY INCOME CORP SR UNSECURED 07/30 4.875	500 000	544 354,11	EUR	0,27
REALTY INCOME CORP SR UNSECURED 02/34 5.125	1 100 000	1 020 377,20	USD	0,51
REALTY INCOME CORP SR UNSECURED 12/31 5.75	955 000	1 183 071,14	GBP	0,60
REGENCY CENTERS LP COMPANY GUAR 02/27 3.6	256 000	232 881,13	USD	0,12
REGENCY CENTERS LP COMPANY GUAR 11/25 3.9	467 000	428 694,45	USD	0,22
REXFORD INDUSTRIAL REALT COMPANY GUAR 12/30 2.125	750 000	573 757,52	USD	0,29
SAGAX AB SR UNSECURED REGS 05/30 4.375	1 317 000	1 328 458,17	EUR	0,67
SAGAX EURO MTN COMPANY GUAR REGS 01/28 0.75	400 000	356 404,68	EUR	0,18
SAGAX EURO MTN COMPANY GUAR REGS 05/29 1	1 400 000	1 210 163,18	EUR	0,61
SAGAX EURO MTN COMPANY GUAR REGS 02/26 1.625	494 000	477 259,06	EUR	0,24
SAGAX AB SR UNSECURED REGS 03/25 2.25	612 000	606 970,87	EUR	0,31
SCENTRE GROUP TRUST 1/2 COMPANY GUAR REGS 01/26 3.625	1 519 000	1 399 402,22	USD	0,71
SCENTRE GROUP TRUST 1/2 COMPANY GUAR REGS 02/25 3.5	200 000	186 605,29	USD	0,09
SCENTRE GROUP TRUST 1/2 COMPANY GUAR REGS 10/25 3.25	400 000	364 341,60	USD	0,18
SCENTRE GROUP TRST 1 COMPANY GUAR REGS 07/24 2.25	781 000	797 111,52	EUR	0,40
SCENTRE GROUP TRUST 1/2 COMPANY GUAR REGS 03/27 3.75	600 000	541 913,23	USD	0,27
SEGRO CAPITAL SARL COMPANY GUAR REGS 03/26 1.25	744 000	716 598,41	EUR	0,36

Information Classification: Confidential

Désignation des valeurs	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	Devise	% Actif Net
SEGRO CAPITAL SARL COMPANY GUAR REGS 03/30 1.875	682 000	619 245,33	EUR	0,31
SEGRO CAPITAL SARL COMPANY GUAR REGS 09/31 0.5	1 571 000	1 254 113,25	EUR	0,63
SELP FINANCE SARL COMPANY GUAR REGS 05/29 0.875	525 000	451 453,28	EUR	0,23
SELP FINANCE SARL COMPANY GUAR REGS 08/27 3.75	2 791 000	2 871 040,57	EUR	1,46
SOCIETE FONCIERE LYONNAI SR UNSECURED REGS 06/27 1.5	200 000	187 936,32	EUR	0,09
SUN HUNG KAI PROP (CAP) COMPANY GUAR REGS 01/30 2.875	700 000	587 240,82	USD	0,30
TDC NET AS SR SECURED REGS 08/29 5.186	736 000	753 622,06	EUR	0,38
THE UNITE GROUP PLC SR UNSECURED REGS 06/32 5.625	835 000	988 934,65	GBP	0,50
TRITAX EUROBOX PLC COMPANY GUAR REGS 06/26 0.95	400 000	378 006,53	EUR	0,19
UDR INC COMPANY GUAR 01/29 4.4	1 393 000	1 277 592,19	USD	0,64
UDR INC COMPANY GUAR 01/30 3.2	1 468 000	1 257 865,62	USD	0,63
UNIBAIL RODAMCO WESTFLD COMPANY GUAR REGS 10/28 0.75	1 300 000	1 150 993,28	EUR	0,58
UNIBAIL RODAMCO WESTFLD COMPANY GUAR REGS 01/31 1.875	500 000	444 326,89	EUR	0,22
UNITE GROUP PLC COMPANY GUAR REGS 3.50% 15/10/2028	130 000	146 644,02	GBP	0,07
UNITE USAF II PLC MORTGAGE BAC REGS 06/30 3.921	246 000	284 704,65	GBP	0,14
VENTAS REALTY LP COMPANY GUAR 01/25 2.65	100 000	92 755,72	USD	0,05
VENTAS REALTY LP COMPANY GUAR 04/27 3.85	300 000	271 845,09	USD	0,14
VENTAS REALTY LP COMPANY GUAR 10/26 3.25	315 000	281 332,47	USD	0,14
VENTAS REALTY LP COMPANY GUAR 02/25 3.5	300 000	279 955,37	USD	0,14
VESTEDA FINANCE BV COMPANY GUAR REGS 05/32 4	242 000	244 379,82	EUR	0,12
VESTEDA FINANCE BV COMPANY GUAR REGS 07/26 2	477 000	469 830,85	EUR	0,24
VONOVIA SE SR UNSECURED REGS 04/34 4.25	900 000	894 900,95	EUR	0,45
VONOVIA SE SR UNSECURED REGS 01/36 5.5	1 000 000	1 157 966,63	GBP	0,58
VONOVIA SE SR UNSECURED REGS 12/25 0.0000	300 000	283 648,50	EUR	0,14
VONOVIA SE SR UNSECURED REGS 03/31 0.625	2 500 000	2 003 255,82	EUR	1,01
WELLTOWER OP LLC COMPANY GUAR 4.5% 01/12/2034	800 000	875 980,82	GBP	0,44
WELLTOWER OP LLC COMPANY GUAR 06/32 3.85	248 000	208 825,38	USD	0,11
WELLTOWER OP LLC COMPANY GUAR 11/28 4.8	300 000	355 035,25	GBP	0,18
WP CAREY INC SR UNSECURED 07/32 4.25	600 000	601 262,19	EUR	0,30
TOTAL Obligations a taux fixe nego. sur un marche regl. ou assimile		**80 151 635,15**		**40,41**
PUBLIC STORAGE OP CO COMPANY GUAR 07/25 VAR	84 000	78 768,91	USD	0,04
PUBLIC STORAGE OP CO COMPANY GUAR 04/27 VAR	1 340 000	1 258 816,70	USD	0,63
TOTAL Obligations a taux variable revisable nego. sur un ma rche regl. ou assimile		**1 337 585,61**		**0,67**
CELLNEX TELECOM SA SR UNSECURED REGS 07/28 0.5	800 000	817 415,21	EUR	0,41
CELLNEX TELECOM SA SR UNSECURED REGS 20/11/2031 0.75%	500 000	414 195,33	EUR	0,21
LEG IMMOBILIEN SE SR UNSECURED REGS 06/28 0.4	500 000	432 953,50	EUR	0,22
TOTAL Obligations convertibles nego. sur un marche regl. ou assimile		**1 664 564,04**		**0,84**
TOTAL Obligations & valeurs assimilees nego. sur un marche regl. ou assimile		**83 153 784,80**		**41,92**
TOTAL Obligations & Valeurs assimilees		**83 153 784,80**		**41,92**
US 10YR 09/24 UXYU4	-19	-14 958,01	USD	-0,01
US 10YR N 09/24 TYU4	-51	-35 463,32	USD	-0,02
US 5YR 09/24 FVU4	-49	-22 757,76	USD	-0,01
TOTAL Contrat future de taux d'interet		**-73 179,09**		**-0,04**
Appels marge futures	78 429,73	73 179,13	USD	0,04
TOTAL Appels de marge sur futures		**73 179,13**		**0,04**
TOTAL Appel de marge sur contrat futures		**0,04**		**0,00**
TOTAL Appels de marge		**0,04**		**0,00**
TOTAL Instruments Financiers a terme		**0,04**		**0,00**
G FIX 0.00 090727	215 100	200 699,79	USD	0,10
TOTAL Collateral sur Future		**200 699,79**		**0,10**

Information Classification: Confidential

Désignation des valeurs	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	Devise	% Actif Net
TOTAL Depots et autres instruments financiers		**200 699,79**		**0,10**

Information Classification: Confidential

AGIPI IMMOBILIER

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES (Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025)

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025

AGIPI IMMOBILIER

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AXA REIM SGP
Tour Majunga
6, place de la Pyramide
92908 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la SICAV dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Frédéric SELLAM

2025.08.28 12:28:01 +0200

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

www.pwc.fr

Texte des Résolutions présenté à l'Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire)

PREMIERE RESOLUTION (à caractère ordinaire)

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes de la SICAV tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports, faisant apparaître un revenu net bénéficiaire de 1.395.248,87 €.

Elle constate que le capital, tel que défini à l'article L.214-7 alinéa 5 du Code monétaire et financier, d'un montant de 119.428.321,26 €, divisé en 893.253,3977 actions C au 30 juin 2025, s'élève à 200.366.756,71 €, divisé en 1.484.230,0761 actions C au 28 juin 2024, soit une diminution nette de 80.938.435,45 €.

DEUXIEME RESOLUTION (à caractère ordinaire)

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, constatant que les sommes distribuables de l'exercice, composées de :

- Revenu net de l'exercice	1.395.248,87 €
- Report à nouveau de l'exercice précédent	- €
- Plus values et moins values nettes de l'exercice	5.210.023,65 €
- Plus values et moins values nettes antérieures non distribuées	- €

s'élèvent à 6.605.272,52 € décide, conformément aux dispositions statutaires, de les affecter intégralement au compte capital.

L'assemblée prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME RESOLUTION (à caractère ordinaire)

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, prend acte qu'aucune convention nouvelle, entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce, n'a été autorisée par le conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025.

QUATRIEME RESOLUTION (à caractère ordinaire)

L'assemblée générale ratifie la nomination en qualité d'administrateur de M. Renaud PETRUCCI, coopté par le conseil d'administration lors de sa séance du 20 décembre 2024, en remplacement de M. Christian RABEAU pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le
30 juin 2025.

CINQUIEME RESOLUTION (à caractère ordinaire)

L'assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de M. Guillaume DEFRANCE vient à expiration à l'issue de la présente réunion décide, sur proposition du conseil d'administration, de le renouveler pour une durée de 3 ans soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2028.

SIXIEME RESOLUTION (à caractère ordinaire)

L'assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de M. Renaud PETRUCCI vient à expiration à l'issue de la présente réunion décide, sur proposition du conseil d'administration, de le renouveler pour une durée de 3 ans soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2028.

SEPTIEME RESOLUTION (à caractère ordinaire)

L'assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur d'AGIPI vient à expiration à l'issue de la présente réunion décide, sur proposition du conseil d'administration, de le renouveler pour une durée de 3 ans soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2028.

HUITIEME RESOLUTION (à caractère ordinaire)

L'assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur d'AGIPI RETRAITE vient à expiration à l'issue de la présente réunion décide, sur proposition du conseil d'administration, de le renouveler pour une durée de 3 ans soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2028.

NEUVIEME RESOLUTION (à caractère ordinaire)

L'assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de la société AXA FRANCE VIE vient à expiration à l'issue de la présente réunion décide, sur proposition du conseil d'administration, de le renouveler pour une durée de 3 ans soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2028.

DIXIEME RESOLUTION (à caractère extraordinaire)

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration, décide de modifier l'article 17 des statuts ainsi qu'il suit :

« Article 17 – Réunions et délibérations du conseil

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du Président aussi souvent que l'intérêt de la SICAV l'exige, soit au siège social, soit en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

De même un groupe d'administrateurs peut, à tout moment et à la condition de représenter au moins le tiers des membres en fonction demander au Président de convoquer celui-ci sur un ordre du jour déterminé.

Le Directeur Général peut également demander au Président de convoquer le conseil d'administration sur un ordre du jour déterminé.

Le Président est lié par ces demandes.

En cas de carence du Président par survenance, même temporaire, d'une incapacité, d'une incompatibilité ou d'une déchéance ou en cas de cessation de ses fonctions, le Directeur Général ou un groupe d'administrateur représentant au moins le tiers des membres en fonction, peuvent convoquer le conseil d'administration.

Un règlement intérieur détermine, conformément aux dispositions légales et réglementaires, les conditions d'organisation des réunions du conseil d'administration qui peuvent intervenir par un moyen de télécommunication.

Les convocations peuvent être faites par tout moyen, même verbalement.

Un administrateur (ou le représentant permanent d'une personne morale administrateur) peut donner mandat à un autre administrateur de le représenter à une séance du conseil d'administration dans les conditions fixées à l'article R.225-19 du Code de commerce.

La présence de la moitié au moins des membres est nécessaire pour la validité des délibérations.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Chaque administrateur dispose d'une voix. En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

Dans le cas où un moyen de télécommunication est admis, le règlement intérieur peut prévoir, conformément à la réglementation en vigueur, que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du conseil par un moyen de télécommunication permettant leur identification et garantissant leur participation effective. »

ONZIEME RESOLUTION (à caractère extraordinaire)

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration, décide de modifier l'article 18 des statuts ainsi qu'il suit :

« Article 18 - Consultation par écrit du conseil d'administration

Les décisions du conseil d'administration peuvent être adoptées par voie de consultation écrite des administrateurs dont les modalités sont prévues par le règlement intérieur de la SICAV. »

DOUZIEME RESOLUTION (à caractère extraordinaire)

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration, décide de modifier l'article 25 des statuts ainsi qu'il suit :

« Article 25 - Nomination Pouvoirs Rémunération

Le commissaire aux comptes est désigné pour six exercices par le conseil d'administration après accord de l'Autorité des Marchés Financiers, parmi les personnes habilitées à exercer ces fonctions dans les sociétés commerciales.

Il peut être renouvelé dans ses fonctions.

Il est tenu de signaler dans les meilleurs délais à l'Autorité des Marchés Financiers tout fait ou toute décision concernant la SICAV, dont il a eu connaissance dans l'exercice de sa mission, de nature à :

- constituer une violation des dispositions législatives ou réglementaires applicables à la SICAV et susceptible d'avoir des effets significatifs sur la situation financière, le résultat ou le patrimoine ;
- porter atteinte aux conditions ou à la continuité de son exploitation ;
- entraîner l'émission de réserves, le refus de la certification des comptes ou l'impossibilité de les certifier.

Les évaluations des actifs et la détermination des parités d'échange dans les opérations de transformation, fusion ou scission sont effectuées sous le contrôle du commissaire aux comptes.

Il apprécie tout apport en nature et établit sous sa responsabilité un rapport relatif à son évaluation et à sa rémunération.

Il contrôle la composition de l'actif et les autres éléments avant publication.

Les honoraires du commissaire aux comptes sont fixés d'un commun accord entre celui-ci et le conseil d'administration de la SICAV au vu d'un programme de travail précisant les diligences estimées nécessaires.

En cas de liquidation, il évalue le montant des actifs et établit un rapport sur les conditions de cette liquidation.

Le commissaire aux comptes atteste les situations qui servent de base à la distribution d'acomptes.

Le conseil d'administration peut, s'il le juge utile, prévoir la désignation d'un commissaire aux comptes suppléant, appelé à remplacer le commissaire aux comptes titulaire en cas de refus, d'empêchement, de démission ou de décès. Les fonctions du commissaire aux comptes suppléant, appelé à remplacer le titulaire, prennent fin à la date d'expiration du mandat confié à ce dernier, sauf lorsque l'empêchement n'a qu'un caractère temporaire. »

<u>TREIZIEME RESOLUTION</u> (à caractère extraordinaire)

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration, décide de modifier l'article 26 des statuts ainsi qu'il suit :

« Article 26 - Assemblées générales

Les assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi.

L'assemblée générale annuelle, qui doit approuver les comptes de la SICAV, est réunie obligatoirement dans les quatre mois de la clôture d'exercice.

Les réunions ont lieu, soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Tout actionnaire peut participer, personnellement ou par mandataire, aux assemblées sur justification de son identité et de la propriété de ses titres, sous la forme soit d'une inscription nominative soit du dépôt de ses titres au porteur ou du certificat de dépôt, aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation ; le délai au cours duquel ces formalités doivent être accomplies expire deux jours avant la date de réunion de l'assemblée.

Un actionnaire peut se faire représenter conformément aux dispositions de l'article L.225-106 du Code du commerce.

Un actionnaire peut également voter par correspondance dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Les assemblées sont présidées par le Président du conseil d'administration, ou en son absence, l'assemblée élit elle-même son Président.

Les assemblées peuvent également se tenir par un moyen de télécommunication permettant l'identification des actionnaires et autorisé par la loi.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les actionnaires qui participent à l'assemblée par un moyen de télécommunication visé au paragraphe ci-dessus.

Les procès-verbaux d'assemblée sont dressés et leurs copies sont certifiées et délivrées conformément à la loi. »

AGIPI IMMOBILIER
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux
Tél. : 01 44 45 70 00 - Fax : 01 44 45 87 21
SIREN797 787 298 - RCS Nanterre

AXA REIM SGP
Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux - France
Société de gestion de portefeuille titulaire de l'agrément AMF n° GP 08000023 en date du 5 mai 2008
S.A. au capital de 1 132 700 euros, 500 838 214 RCS Nanterre.